

l'humanité rouge

organe
central du **PCML**

**QUELLE
PROTECTION
FACE
AUX MENACES
NUCLEAIRES ?**

VOIR PAGES 8 ET 9

DEUX MILLIONS DE CHOMEURS ...

Ce jour-là, la France avait officiellement franchi le cap des deux millions de chômeurs.

Ce jour-là, à Nancy, deux jeunes femmes, au chômage depuis de longs mois, se sont données la mort.

Véronique Claudel travaillait dans la plus grande librairie de Nancy, « Le hall du Livre ». Elle y était déléguée syndicale CFDT. En juin 1980, le patron, M. Michaud, la licencie. Motif : elle avait distribué un tract, un jour de grève.

Danièle Basso travaillait là, elle aussi. Elle était également déléguée syndicale. Trois mois plus tard, à son tour, elle était licenciée.

C'est aussi cela la réalité des deux millions de chômeurs. C'est cela la responsabilité du patronat.



Régularisation de tous les immigrés sans-papiers !

VOIR EDITORIAL ET PAGE 3

QUAND LA DROITE S'AGITE, TRAFIQUE ET MENACE SUR L'AIR DE «*touchez pas au grisbi*»

VOIR PAGES 4 ET 5

CAISSE D'ÉPARGNE

LES ECUREUILS ONT LA DENT DURE

Le conflit qui oppose les travailleurs de la Caisse d'épargne de Paris au Conseil d'administration, se durcit. Les revendications restent sans réponse jusqu'à aujourd'hui: les banquiers — souvent séniles puisque la moyenne d'âge au Conseil est de plus de 70 ans! — qui dirigent les Caisses d'épargne, s'obstinent à ne pas discuter. Claire MASSON

Les employés, qui voient leurs revendications s'accumuler au fil des mois et des années, sont décidés à imposer qu'on les écoute. La grève votée le 29 octobre, il y a plus de 10 jours maintenant, se poursuit et s'organise. A Paris, non seulement elle tient bon, mais le nombre des grévistes augmente petit à petit (70% des employés des succursales).

Si toutes les activités des Caisses d'épargne parisiennes ne sont pas encore bloquées, c'est qu'« il faut voir ce que sont les non-grévistes » disent les représentants des organisations syndicales. « Ce sont des auxiliaires qui travaillent habituellement 2 jours et à qui pour l'occasion, on demande de travailler à plein temps ». Le travail d'explication continue donc à leur égard, ce qui permet à la grève de gagner doucement du terrain.

De fait, les travailleurs ont des points forts dans leur lutte: c'est en particulier l'adhésion au mouvement du personnel des services informatiques. Ce secteur anciennement partie intégrante de la Caisse d'épargne, a été filialisé il y a quelques années pour officialiser la division (par le biais de la CTICEP, elle-même filiale à 95% des Caisses d'épargne). Leurs salaires et leurs statuts sont différents de ceux du personnel des Caisses, alors qu'ils travaillent exclusivement pour elles. Aujourd'hui, ils revendiquent leur réintégration.

REFUS DE DISCUTER

Depuis 10 jours, les rencontres se sont multipliées entre direction parisienne et délégués des travailleurs en grève. Malgré la présence permanente de représentants du ministère du Travail qui fait office de médiateur dans le conflit, et qui a, à



Assemblée générale des grévistes de la Caisse d'épargne...

plusieurs reprises, fait état de son soutien à l'action, aucune négociation n'a vraiment démarré: les banquiers refusent d'entendre les revendications. Au contraire, ils multiplient les manœuvres. Mardi 10 novembre, les trois syndicats des Caisses d'épargne, CFDT CGT et SU, avaient appelé à une journée nationale avec consigne pour les sections de reconduire le mouvement partout où c'est possible, sur le cahier revendicatif local. Appel à la grève qui pourrait déboucher sur une extension du mouvement dans les Caisses: pour l'instant, quelques villes seulement sont touchées, Marseille, Brive, Tulle, St Etienne... Pour faire diversion, les directions ont accordé le mardi férié aux employés des Caisses qui sont fermées d'ordinaire le lundi. L'action est donc repoussée au jeudi 12.

A Paris, pour la première fois, les employés ont manifesté devant le ministère des Finances, le 10 novembre. Ministère de tutelle des Caisses d'épargne, il est jusqu'à présent resté dans un silence prudent. C'est pourtant lui qui peut faire directement pression sur le Conseil d'administration.

S'adresser au gouvernement. Depuis quelques jours les grévistes ont décidé de frapper à cette porte pour appuyer leur action. La première démarche a été un télégramme envoyé au président de la République lui demandant d'intervenir. Car les revendications des écoreuils n'ont rien ni d'exceptionnel, ni d'extraordinaire. Elles s'inscrivent absolument dans le programme

du nouveau gouvernement.

DES REVENDICATIONS URGENTES

Lors de la Conférence de presse qu'ils ont convoquée le jeudi 5, les représentants des trois syndicats se sont attachés à le prouver, en expliquant longuement leurs revendications.

Les 35 heures d'abord. C'est possible dans les Caisses et c'est une base du vaste programme de Mauroy sur l'emploi.

La titularisation des 150 auxiliaires parisiens qui sont employés avec contrats divers et discriminatoires. Plus, comme les opérations faites dans les agences augmentent de 20% en moyenne par an, et que le personnel s'érode lentement avec les départs en retraite (40 dans l'année 80), il faut aussi augmenter l'effectif de 150 nouveaux employés. C'est la petite pierre apportée par la Caisse d'épargne parisienne à la lutte contre le chômage.

A ceci, s'ajoutent l'abrogation du tableau d'avancement, l'amélioration des conditions de travail, l'intégration dans le statut des informaticiens, et le paiement des jours de grève. La question des salaires qui se discute en général au niveau national dans une Commission mixte, n'est pas posée pour l'instant, bien que le pouvoir d'achat soit amputé par la hausse des prix et le retard de l'indice INSEE.

CHANGER LES TÊTES

En revanche, une nouvelle revendication fait de plus en plus de progrès. De jour en jour, même au vu de l'at-

titude patronale qui multiplie les provocations, les faux procès, les ignorances simulées: celle de demander le départ des deux directeurs et une refonte du Conseil d'administration. « Démocratiser le Conseil d'administration » disent les syndicats. Même s'ils ne mettent pas derrière ce mot d'ordre la même chose — la CGT souhaite un organisme tripartite à égalité utilisateurs, usagers et personnel, le SU préfère que les salariés n'aient qu'une voix délibérative et la CFDT considère que les travailleurs n'ont pas à participer à la gestion sous risque de tomber dans la collaboration de classes — il est certain que l'organisme tel qu'il est a prouvé son incompetence à satisfaire, et les travailleurs qui sont en grève, et les usagers qui ne peuvent obtenir les services qu'ils attendent.

Quant à la question: tout cela coûte de l'argent, les travailleurs y répondent sans hésitation. De l'argent, il y en a. Il suffit de faire fusionner les deux comptes actuellement séparés, le compte d'exploitation et la fortune personnelle, c'est-à-dire l'argent qui sert à faire tourner les Caisses d'épargne et celui qui rapporte les biens qui sont placés.

Il y a aussi la possibilité de faire passer à 1% la ristourne versée par le ministère des Finances sur les intérêts fournis aux déposants.

En réalité, il faut savoir ce que l'on veut: les divers appels du gouvernement pour mettre en place le plan de relance vont-ils rester lettre morte? Les travailleurs de la Caisse d'épargne de Paris ont choisi de prendre les choses en mains pour que leurs conditions de travail et de vie s'améliorent. Ni l'appui du ministère du Travail, ni l'occupation lundi 9, des bureaux de la direction régionale du Travail, où se tenait une nouvelle réunion n'ont encore suffi pour débloquer la situation. Monsieur Delors, ministre des Finances va-t-il intervenir à son tour?

Quoi qu'il en soit, ce sont les travailleurs, par leur rapport de forces, qui imposeront leurs revendications.

CANCUN-SUR-SEINE

Il y a quelques temps, sur les écrans de télévision, le ministre de l'Immigration, M. Autain, tenait des propos extrêmement inquiétants. Il en ressortait qu'à l'issue des opérations de régularisation en cours, tous les immigrés qui n'auraient pas rempli les conditions seraient expulsés. Le ministre menaçait plus particulièrement les travailleurs immigrés au chômage. Un délai d'un mois leur serait laissé pour quitter la France d'eux-mêmes. On sait qu'au-delà, ils tomberont sous le coup de la loi qui peut aller jusqu'à des peines d'emprisonnement.

Nous voulons ici donner l'alarme. La condition pour être régularisé est de pouvoir justifier d'un emploi en présentant un contrat de travail. Or, deux catégories de travailleurs ne pourront pas remplir cette condition. Premièrement, ceux qui se trouvent au chômage et qui ont besoin de renouveler leurs papiers. Va-t-on renouer avec les sinistres projets que Giscard avait annoncés au cours de sa campagne électorale afin de trouver un bouc émissaire face à la montée du chômage? Les propos inacceptables du ministre le font craindre. Deuxièmement, des travailleurs immigrés clandestins auxquels leurs patrons auront refusé leurs contrats de travail. Combien sont-ils dans cette situation? Combien de dizaines de milliers de travailleurs immigrés sont-ils exploités par des négriers? Combien n'oseront même pas demander un contrat de travail par peur du licenciement immédiat? Combien se le verront refusé?

Si le gouvernement s'en tient aux positions exprimées jusqu'à ce jour, l'engrenage des expulsions va se remettre en marche. C'est une perspective totalement inacceptable. Il va de soi qu'on ne peut tolérer que des travailleurs soient rejetés et réprimés après avoir été surexploités et victimes d'un système oppressif. Les seuls qui devraient faire l'objet d'une répression sont ces esclavagistes qui refusent à des ouvriers la reconnaissance de leurs droits légitimes.

Ensuite, cela signifiera le retour inévitable aux méthodes du racisme d'Etat. Les contrôles d'identité fondés sur le faciès redeviendront la règle, la chasse officielle à l'immigré sera réouverte. Cela ne pourra que donner libre cours au racisme si fortement présent dans les rangs de la police ainsi qu'aux violences qui l'accompagnent ordinairement.

Enfin, cela traduirait une conception des rapports Nord-Sud qui contredirait de manière flagrante les déclarations de François Mitterrand. N'oublions jamais que les travailleurs immigrés sont le Tiers Monde parmi nous. S'ils sont là, loin des leurs, chassés par la misère, c'est à la fois en raison de la domination coloniale qui leur a été imposée dans le passé et des inégalités actuelles dans les rapports économiques mondiaux. Il faut mettre les déclarations de Cancun à l'heure de Paris. Expulser ces hommes-là aurait pour sens profond que l'on continue à défendre l'ordre condamné, que l'on fait payer les hommes et pays du Tiers Monde. Alors, non. Il est encore temps, pour le gouvernement, d'éviter l'inacceptable. Il y a, pour cela, une seule solution: la régularisation de tous les immigrés sans papiers.

Pierre BURNAND

l'humanité rouge

Fondateur: Jacques JURQUET.

Directeur politique: Pierre BURNAND.

Rédaction: Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Estelle Delmas, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claire Masson, Nathalie Villotiers.

Secrétaire de rédaction: Pierre Marceau.

Administration: Max Durand.

Directeur de publication: Jean-Luc Einaudi.

Commission paritaire: N° 57952 — dépôt légal: 4ème trimestre 1981.

URGENT

Nous demandons à tous les diffuseurs qui n'ont pas réglé les factures de vente militante (VM) de le faire très rapidement.

L'Administration

On les appelle des clandestins



2, boulevard de la Bastille...

Le froid glacial de l'hiver est tombé sur Paris. Il gèle. Mais, eux sont là, depuis une semaine, jours et nuits, sur ce trottoir du boulevard de la Bastille, devant le numéro 2. Ils sont une trentaine; des travailleurs immigrés sans papiers, égyptiens pour la plupart. Ils réclamaient leur simple droit, l'application des décisions gouvernementales. Leur patron, esclavagiste des temps modernes, a répondu en les faisant agresser par une milice privée. Puis la police est venue. A qui croyez-vous qu'elle s'en prit? Aux nervis? Non, à leurs victimes.

D'autres comme eux, mènent le même combat. Ils occupent les locaux du négrier qui les exploite, 3 rue de Madagascar.

Tout cela se passe au cœur de Paris. Quelques mois après un certain 10 mai...



3, rue de Madagascar...

Avez-vous déjà trouvé dans votre boîte aux lettres une publicité du genre : «Dépannages par spécialistes. Intervention dans la journée Paris-banlieue. Tel : 341. 80. 80.»? Entreprises de dépannages en tous genres, marchant avec la publicité et le téléphone, elles se sont multipliées ces cinq dernières années. Mais savez-vous qui a glissé ce prospectus dans votre boîte aux lettres ou sous votre porte?

Un de ces travailleurs immigrés. Ceux de la Bastille m'expliquent leurs conditions de travail. Ils ont dû quitter leur pays, comme tant d'autres, chassés par la misère. Ils sont, en France, sans papiers. Les patrons recherchent justement des immigrés sans papiers. Cela se fait de bouche à oreille, par connaissances. Le nouvel embauché est intégré à une équipe. Le matin, les équipes viennent devant l'entreprise. Chaque gars reçoit un sac avec 3 à 4 000 prospectus dedans. Chaque équipe a un secteur qui lui est fixé. Pendant 8 à 10 heures par jour, il faut monter les étages. 3 000 portes et boîtes aux lettres! Les escaliers n'en finissent plus de monter. Et les concierges, parfois, vous chassent. Des chiens sont lâchés pour vous mordre. Pas de congés, pas de sécurité sociale. Quant au salaire : au mieux 100 francs par jour, au mieux 2 000 francs par mois! Et, pour un oui, pour un non, des heures ne sont pas payées. Si, un matin, le patron ne veut pas de vous, vous reviendrez un autre jour. Et puis, il y a les injures racistes. Certains travaillent dans ces conditions depuis un an, un an et demi. En dehors du travail, c'est une vie d'homme traqué, sans papiers; clandestins qu'on les appelle. Pas de papiers, donc pas de logement. Ils vivent à quatre ou cinq dans une chambre. Pour les patrons de ces PME de dépannage, pas besoin de vous faire un dessin, les affaires marchent on ne peut mieux. Leurs boîtes s'appellent «EHO 33 33» ou bien «DMS» ou encore «RSD».

Rue de Madagascar, des travailleurs me précisent encore les choses. Les journées vont fréquemment de 6 heures le matin à 18 heures le soir. Et il y a des types qui passent derrière eux pour contrôler le travail. Si des portes ont

été oubliées, des heures de travail ne seront pas payées. Esclavage, voilà le mot qui existe pour désigner cela.

ILS DEMANDENT A LEURS PATRONS DES CONTRATS DE TRAVAIL

L'ESPOIR

Quand le gouvernement a annoncé, au mois d'août, des mesures en faveur de la régularisation des sans-papiers, l'espoir est venu au cœur des clandestins. Mais pour qu'il y ait régularisation, il fallait que les patrons acceptent de délivrer des contrats de travail. Des luttes se sont alors engagées à ce sujet dans des entreprises de dépannage : à Montrouge, 31 contrats ont été obtenus; 18 à Montreuil, 22 à Ivry, 26 à Richard Lenoir (Paris). Ces luttes et ces succès leur ont donné du courage. Ceux de EHO ont demandé, à leur tour, que leur patron leur délivre des contrats. Il a refusé catégoriquement. Dès lors, il ne leur restait, à eux aussi, que le recours de la lutte.

«ON VA VOUS TUER!»

Le mardi 3 novembre, à 8 heures du matin, ils se sont présentés devant le patron. Ils ont demandé leurs contrats; le patron leur a répondu en les bousculant. «Vous faites du racket!» leur a-t-il lancé. Il les a insultés à la manière habituelle des racistes puis les a enfermés dans la pièce où ils se trouvaient. Quelques instants après, suite à un coup de téléphone, une soixantaine d'hommes de main d'une milice privée sont arrivés. «On va vous tuer! On va vous massacrer! On est au courant de



ce qui s'est passé dans les autres entreprises, ici ça ne marchera pas!». Puis, ils ont appelé la police. Deux policiers en civil sont arrivés. Les travailleurs immigrés ont alors demandé la venue d'un inspecteur du Travail. On a refusé de les écouter. Les deux flics sont allés discuter avec le patron, dans

UNE SOIXANTAIN D'HOMMES D'UNE MILICE PRIVEE SONT ARRIVES

son bureau. Pendant ce temps, les membres de la milice photographiaient les travailleurs, sous les yeux de la police qui refusait de les en empêcher.

LES FLICS FRAPPAIENT...

Un commissaire de police, le commissaire Martin, est venu à son tour. «Dehors!» a-t-il hurlé aux immigrés, refusant de leur parler. «Dehors! Je ne veux rien entendre». Une vingtaine de policiers en tenue l'accompagnaient. Les travailleurs immigrés ont refusé de partir : «On a des droits» disaient-ils. Ils se sont serrés les uns contre les autres. Des flics en civil ont alors commencé à les frapper, au ventre notamment. Puis, ils les ont traînés, un par un, dans un couloir, leur donnant des coups de pieds. Dans le couloir, les flics faisaient une haie. Et tout au long des trente mètres de longueur du couloir, les flics don-

naient des coups de pied et de poing au passage. Et bien sûr, les insultes racistes fusaient. Dehors, sur le trottoir, les travailleurs se sont couchés. Le commissaire, à nouveau, leur a dit : «Partez!». Eux, ont répondu : «On ne bouge pas». Et, depuis ce jour, ils sont là pour leurs droits et leur dignité. Des hommes de la milice privée sont toujours à l'intérieur de l'entreprise. En présence de la police, ils ont agressé des travailleurs, utilisant contre eux des gaz lacrymogènes, leur crachant dessus, sous le regard bienveillant de la police.

OHÉ, DU GOUVERNEMENT! N'ENTENDEZ-VOUS PAS LES PARIAS?

Quant au gouvernement dans tout cela? Le chef de cabinet du

A COUPS DE PIEDS ET DE POINGS, LES FLICS FRAPPAIENT

secrétaire d'Etat aux immigrés est venu sur place. Il a dit qu'il ne pouvait rien pour les contrats de travail, mais qu'il pourrait régulariser leur situation... s'ils quittaient les lieux! Ils ont refusé. Ils se sont rendus au ministère où ils ont demandé qu'il n'y ait pas d'intervention policière. On s'est contenté de leur dire qu'il n'y en aurait pas dans l'immédiat, sans préciser le nombre de jours.

Les patrons des entreprises de dépannage se sont organisés entre eux; les travailleurs immigrés ont mis sur pied, quant à eux, une coordination, avec une caisse de grève. Et, croyez-moi, ils veulent gagner. Ils veulent que des contrats de travail leur soient délivrés. Ils veulent que leur situation soit régularisée. Les parias sont debout!

Pierre BURNAND



100F POUR 10H DE TRAVAIL PAR JOUR!

ARMEE LA QUILLE A 6 MOIS, UNE REPONSE AUX ASPIRATIONS DES JEUNES?

Vivement la quille! A chaque repas de famille, aux discussions au coin du bar, les souvenirs du service militaire resurgissent du fond des mémoires. Ah, les vaches, ils nous en ont fait baver.

C'est avec appréhension, qu'on attend sa feuille de route. Une route d'un an, où l'on perd son temps, sa dignité de citoyen, d'homme. De nombreux jeunes tenteront d'y échapper. Motivés différemment, ils useront de moyens différents, l'objection de conscience, la désertion, l'insoumission, recours ultime... le suicide, mais quel que soit leur choix, y échapper ou s'y résigner, un fond commun unit les appelés, ils rejettent le service militaire. Pour n'y rien apprendre, pour y subir un matraquage idéologique phénoménal, ils doivent être éloignés de leur famille, des leurs, de leur région, perdre leur travail, leur autonomie financière. Et qui sait s'ils ne seront pas appelés à briser la grève de: travailleurs, jouer le rôle néocolonialiste, impérialiste de l'armée? L'armée c'est tout ceci et bien plus encore. Le ras-le-bol des jeunes du service militaire est parfaitement fondé. Mitterrand avec ses promesses électorales sur le service

militaire, avait éveillé la sympathie d'une partie de la jeunesse, mais celles-ci n'étant pas tenues, l'émoti et la colère commencent à susciter une certaine mobilisation.

D'autant plus qu'Hernu a mis en avant la très forte poussée du chômage des jeunes pour ne pas réduire le service militaire à 6 mois. C'est avouer, en définitive, que le service militaire, tel qu'il existe actuellement, ne sert à rien d'autre qu'à dégonfler, artificiellement, le nombre des jeunes chômeurs. Si nous condamnons, en ce sens, la position gouvernementale, quoique nous reconnaissons le bien-fondé du ras-le-bol des jeunes pour le service, nous mettons l'accent sur les dangers éventuels d'une réduction du service militaire, qui entraîneraient, irréversiblement, le renforcement de l'armée de métier. Nous soutenons, par ailleurs, la lutte des soldats pour la reconnaissance de leurs droits démocratiques. Lors d'entretiens avec l'IDS (L'Information sur les droits des soldats), nous avons constaté une convergence de points de vue sur ces points particuliers.

Nathalie VILLOTIERS

Mitterrand, lors de sa campagne électorale avait promis la réduction du service militaire à 6 mois, reprenez-vous cette revendication?

Formulé ainsi, le problème du service militaire est mal posé. L'enjeu n'est pas tellement la durée, mais son contenu. Effectivement, la majorité des appelés, des jeunes, sont favorables à la réduction du service militaire, mais pourquoi? Parce que sous les drapeaux, ils perdent leur temps, moins ils en perdront et mieux ce sera. J'irai jusqu'à dire qu'excepté les deux mois de classes et les trois ou quatre manœuvres durant les 10 autres mois, le reste ne sert à rien. Les soldats se font chier, et «on» les fait chier.

Le fond du débat c'est: quel type de formation militaire l'armée offre aux appelés. Nous revendiquons que les soldats reçoivent une authentique formation militaire, si celle-ci peut se dérouler sur 6 mois, c'est tant mieux. Lorsqu'on aborde le problème de l'armée et du service militaire, on fait référence au type de défense; or, la réduction du service militaire à 6 mois, tel qu'il existe actuellement, vicierait le rôle assigné à ce contingent dans la défense nationale et la livrerait, en fait, à la seule armée de métier. Souvenons-nous que le RPR, au temps de Giscard avait déposé un projet de loi pour la réduction du temps de service militaire, afin de renforcer le pouvoir de l'armée de métier. La conscription est un acquis de la lutte de notre peuple, elle offre une certaine garantie de démocratie, par rapport au danger que représente l'armée de métier. L'évoquer précédemment la nécessité d'une authentique forma-

tion donnée aux appelés, celle-ci doit se concevoir, par ailleurs, dans une refonte du système militaire, où le temps à l'armée ne se réduirait pas au service militaire, mais s'inscrirait dans une mobilisation de masse, pouvant emprunter, par exemple, mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, l'organisation de la population en milice, comme en Yougoslavie.

D'autres promesses électorales ont été tenues par Mitterrand. Qu'en est-il de leur réalisation?

Les relations entre le gouvernement et nous ont changé depuis l'élection de Mitterrand. Nous avons été reçu au ministère de la Défense. Mais ce changement de comportement ne s'est pas forcément répercuté au sein des casernes. Nous ne concevons notre revendication «plus de formation militaire» qu'avec une autre revendication fondamentale que «les soldats jouissent de tous les droits démocratiques». Comment un soldat pourrait s'intéresser aux intérêts et à la défense des travailleurs, s'il est lui-même privé de tous droits? Or, dans le budget

82 du ministère de la Défense, on constate un effort pour l'équipement, mais pas pour la formation militaire. Par ailleurs, certaines de nos revendications relayées à un moment donné par les promesses électorales de Mitterrand, ne figurent plus dans les préoccupations d'Hernu. Il a, certes, relevé la solde... d'un franc par jour, les appelés en RFA bénéficieraient de la gratuité des transports, de permissions plus longues, les paysans de permissions de 10 jours pour les grands travaux agricoles, mais tout ceci ne relève pas

de nos revendications relayées à un moment donné par les promesses électorales de Mitterrand, ne figurent plus dans les préoccupations d'Hernu. Il a, certes, relevé la solde... d'un franc par jour, les appelés en RFA bénéficieraient de la gratuité des transports, de permissions plus longues, les paysans de permissions de 10 jours pour les grands travaux agricoles, mais tout ceci ne relève pas

IDS : BP 617 - 75421 Paris Cedex 9.



De gauche à droite : -Yvon Chotard (CNPF). -Pierre Moussa (Paribas). -Pierre Debizet (SAC). -Jacques Chirac (RPR). -Manchettes du Figaro et des Echos.



Au Parlement, dans les médias, les attaques des partis de droite contre le nouveau pouvoir se font de plus en plus violentes. Tandis que les uns tonnent et tempêtent à la Chambre pour limiter l'impact de la loi d'amnistie ou de l'impôt sur la fortune, les milliardaires manigancent pour passer clandestinement leur magot en Suisse. A ce jour, cinq hauts responsables de Paribas, premier groupe financier français, font l'objet d'une plainte du ministère du Budget pour trafic de devises. On assiste dans le même temps à un regain des luttes ouvrières dans les entreprises moyennes, mais aussi dans l'automobile comme à Renault-Sandouville ou à Peugeot-Sochaux. C'est dans ce contexte d'agacement de la lutte entre ceux qui veulent que ça change et la minorité qui s'accroche à ses privilèges, qu'il faut resituer la déclaration faite par Chirac, le lundi 9 novembre, au quotidien britan-

nique The Guardian. Le chef du RPR explique que le programme du gouvernement français «est socialiste au sens marxiste du terme, et implique une rupture avec notre système de société. (qu') une expérience aussi extrême, jour après jour, peut entraîner une réaction virulente de la part d'une population qui n'est pas prête à cela». Il précise sa pensée : «Dans les conditions actuelles, en France, certains extrémistes et aventuriers risquent d'être tentés par la violence et l'action illégale. Cela est extrêmement dangereux». De tels propos, dans la bouche d'un Chirac, ne laissent pas d'inquiéter lorsqu'on connaît les liens qu'entretient le RPR avec un SAC toujours actif. D'autant plus qu'actuellement se multiplient les attentats d'origine mystérieuse. «Je suis un républicain et un légaliste» explique Chirac, qui déclare aussi : «L'un des grands mérites du gaullisme a toujours été de margina-

liser l'extrême-droite». Marginaliser? Pas tant que ça, puisque sur les listes du RPR, lors des dernières législatives, figuraient en bonne place : Alain Robert, un des dirigeants du Parti des forces nouvelles, Gérard Ecorcheville, autre dirigeant du même parti, sans parler de Frédéric Dupont, adjoint direct de Chirac à la mairie de Paris. Extrême-droite d'autant moins marginale, que les dits «extrémistes et aventuriers» pourraient par le biais d'actes terroristes et d'isoler ce dernier des couches moyennes qui pourraient trouver refuge sous la houlette d'un Chirac, garant de l'ordre et des libertés. L'heure n'est pas aux scénarios alarmistes, mais il faut être vigilant face au comportement d'une droite et d'un patronat prêts à tout pour préserver leurs privilèges.

Léon CLADEL

«Touchez pas au grisbi...» Quand la droite s'agite, trafique et menace ...

DE LA VIOLENCE VERBALE A LA VIOLENCE TOUT COURT...

On ne peut s'empêcher de faire un lien entre le déchaînement verbal et la multiplication de certains actes de violence. Sept attentats commis depuis 15 jours à Paris et sa région - dont le dernier en date : explosion à la consigne de la gare de Lyon, aurait pu tuer. Des milices dites d'autodéfense (dans les liens avec l'extrême-droite ne sont pas négligeables) se multiplient un peu partout, comme en témoigne la fusillade de Marseille ce dernier week-end. Quand on parle de «fascisme rose» comme le fait l'Aurore, ou bien de «subversion au pouvoir» cela signifie-t-il qu'il faille employer d'autres moyens que ceux légaux pour reconquérir le pouvoir? Assiste-t-on à un développement d'une stratégie de tension et de déstabilisation de la part de la droite? Nul ne peut l'affirmer. Cependant lors de l'Algerie française parle de «Guerre civile», on ne peut rester indifférent à certains faits. Comme la découverte d'un trafic d'armes dans lequel sont impliqués des ex-généralistes de Giscard, proches de l'extrême-droite, de même avec le chef adjoint du GIGN. L'assassinat du juge Michel qui enquêtait sur des affaires dans lesquelles était impliqué le SAC, nous rappelle que ces bandes armées anti-ouvrières n'ont toujours pas été dissoutes et que Debizet a soigneusement affirmé qu'il mettait son officine au «service de l'opposition».

Certains syndicats de police qui exigent un renforcement de la répression, accentuent leurs activités dans une police qui est restée la même que sous Giscard, avec les mêmes hommes liés à l'extrême-droite, racistes et anti-ouvriers.

La droite qu'on avait pu croire décimée par la défaite de Giscard, s'est rapidement ressaisie, pour passer maintenant à la contre-offensive.

Impôt sur la fortune, loi d'amnistie, nationalisations, budget : à chaque fois, les députés RPR et UDF ont mené un harcèlement sans merci contre toutes les mesures qui allaient dans le sens d'un élargissement des droits des travailleurs et des libertés démocratiques et qui lésaient tant soit peu les profits et les privilèges du patronat.

Or, depuis quelques jours cet affrontement dépasse le cadre strict du Parlement pour gagner la presse, les médias et tous les terrains où l'ancienne politique giscardienne est tant soit peu remise en cause par le nouveau pouvoir. Force est de constater que, en débordant l'enceinte du Parlement, l'affrontement majoritaire a atteint un degré d'une rare violence.

«Guerre civile», l'expression court actuellement sous toutes les plumes pour caractériser la situation actuelle. C'est le député giscardien Griotteray, nostalgique de l'Algérie française qui le premier, dans le Figaro Magazine, a usé de l'expression «guerre civile froide». Il sait de quoi il parle.

Escalade verbale? Outrance de langage? Les mots ne sont jamais gratuits, encore moins dans la bouche de responsables politiques qui ne parlent pas sans savoir. Cette violence verbale répond en écho à l'intransigence patronale. Les patrons qui répriment, fichent les ouvriers, spéculent... On ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre ce déchaînement d'attaques verbales et la multiplication d'actes de violence d'origine mystérieuse.

LIQUIDATION PHYSIQUE DE L'OPPOSITION?...

Dernier épisode de l'affrontement majorité-opposition, l'affaire Foyer. Ancien garde des Sceaux, député RPR du Maine-et-Loire, Foyer a tout simplement accusé le PS de «se conduire comme se sont conduits les partis totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, en Allemagne, en Italie et ailleurs». Pour préciser sa pensée, il a poursuivi, insi nuant que «le pouvoir, en libérant tous les terroristes et en les immunisant contre le risque d'une condamnation à mort, s'en serait remis à ces derniers du soin de liquider l'opposition tout en gardant les mains propres». De telles insinuations sont graves. On croirait entendre ces tenants de l'autodéfense qui avant de tirer sur tout ce qui bouge, développent de grandes théories sur l'insécurité.

Dès la rentrée, lors de leurs journées parlementaires, à La Baule, les députés RPR ont donné le ton : très dur! «Lamental socialisme du pouvoir actuel est intrinsèquement perverse», «La lutte qui s'est engagée devant le peuple français entre le pouvoir socialo-communiste et la République des libertés est une lutte totale et ceux qui voudront composer seront broyés» déclarait Guichard, lors de ces journées. Et Pons, secrétaire général du RPR, n'affirmait-il pas que le nouveau pouvoir voulait «remplacer la tradition républicaine par la tradition marxiste du socialisme collectiviste». L'égalité serait menacée par «le nivellement par le bas», la fraternité par le souci «d'introduire une philosophie de la lutte des classes». La Lettre de la Nation, parle de «la manifestation d'un terrorisme intellectuel, la lutte des classes - vieux mythe remis au goût du

jour - instaurée en tant que principe incitant les Français à se dresser contre d'autres Français. (...) Il ne s'agit plus d'une révolution sociale, mais d'une véritable menace contre les libertés». C'est lors de ses journées parlementaires que le RPR a appelé à «engager dès à présent le libre et ferme processus de reconquête du pouvoir».

DE LA SOCIÉTÉ DE LIBERTÉS...AU MAGOT

Les attaques de la droite, de sa presse et du patronat se sont cristallisées infailliblement contre les mesures mettant en cause, même de façon minime, les intérêts capitalistes. A chaque occa-

sion, on a pu voir les députés de droite défendre avec hargne les intérêts de leurs maîtres des monopoles. Ce qui explique la colère suscitée par le député Herson, lorsqu'il mit en relief les liens entre les parlementaires de droite et les milieux de la finance.

L'impôt sur la fortune, la loi d'amnistie, la loi sur la nationalisation n'ont pas manqué d'exacerber les contradictions entre le pouvoir et l'opposition : Guichard parle de «libération des haïnes sociales»; pour Pons, «les nouveaux maîtres du pouvoir mènent la nation vers les épreuves, les contraintes, les échecs». On ne lésine pas sur les mots quand il y va de l'intérêt

des grandes fortunes. La contre-attaque a porté ses fruits. A tel point que l'impôt sur la fortune, s'il soulève encore des récriminations, a été progressivement vidé de son contenu. A tel point, que Juppé du RPR a déclaré sur RTL : «On va beaucoup parler - on en parle déjà beaucoup - d'un certain nombre d'aspects du budget qui me semblent marginaux, l'impôt sur les grandes fortunes».

La colère de la droite s'est déchaînée contre les nationalisations avec pour résultat de faire monter les enchères de l'indemnisation, et de favoriser toute opération permettant de mettre à l'abri certaines filiales ju-

teuses. La nationalisation est «une des manifestations de l'ère des tyrannies» a-t-on pu entendre à l'Assemblée nationale. Le Quotidien de Paris, quant à lui, parlait du «Goulag des nationalisations». Pour Ceyrac : «Si ça va mal, c'est parce qu'on porte atteinte aux intérêts d'un certain nombre de grands patrons».

LES LIBERTÉS QUI LÉSIDENTENT...

C'est celles d'exploiter, de licencier, de spéculer. Ce qui explique que Stasi ait pu dire : «Ceux qui éprouvaient des craintes pour certaines libertés ont trouvé confirmation de leur inquiétudes». Et Gaudin, nouveau dirigeant de l'UDF, de compléter en parlant de la levée de l'anonymat sur les transactions : «C'est une formule d'inquisition que nous condamnons».

Ils étaient pour la loi Peyrefitte qui criminalisait les faits de grève, mais ils défendent la liberté de spéculer sur l'or, pour échapper à l'impôt sur la fortune!...

La loi d'amnistie, ils étaient contre et bon nombre de patrons refusent toujours de réintégrer des travailleurs licenciés pour fait de grève ou pour leurs activités syndicales.

A l'Assemblée nationale, ils opposent une obstruction systématique à tout ce qui peut nuire à leurs profits. Dans les usines, ils s'opposent aux moindres revendications des travailleurs. Ils spéculent sur l'or. Dans les médias, ils suscitent une atmosphère de violence et de calomnie.

S'ils attaquent le gouvernement, il ne faut pas s'y tromper, ils visent les revendications des travailleurs. Des revendications que ces messieurs jugent insupportables pour leurs finances de milliardaires.

DÉCHAÎNEMENT ANTI-OUVRIER DE LA PRESSE DE DROITE ET PATRONALE

«Revendications maximalistes, hargne et violences... Nouveau climat dans les conflits sociaux; Peugeot : les cadres se sentent menacés» tel est le titre qui barre la page 7 du Figaro daté du 8 novembre. Ainsi pour la presse Hersant qui soutient la fortune, les revendications des travailleurs seraient maximalistes. «Les cadres se sentiraient menacés» alors que la maîtrise Peugeot, comme celle de Citroën, est réputée pour le fichage des ouvriers et la répression qu'elle fait régner dans ses usines et autour, qu'on se souvienne du suicide de Philippe Marchau, délégué CGT à Peugeot, en février 80; qu'on se souvienne de l'assassinat de Pierre Maître par Lecomte, membre de la maîtrise de Citroën, membre du SAC et de la CFT. Il est des violences qui trouvent l'indulgence aux yeux de la presse Hersant. Ce qui met en rage les patrons, la droite et leur presse c'est que la chute de Giscard ait redonné confiance aux travailleurs et qu'ils reprennent la lutte pour ne pas payer la crise. C'est ce que Chotard condamne lorsqu'il déclare au journal Les Echos : «Nous considérons comme extrêmement grave, l'escalade verbale et la multiplication des séquestrations de ces derniers jours. (...) On ne peut pas dialoguer avec des gens qui vous injurient.»

Les patrons qui n'hésitent pas à spéculer avec leurs milliards, aimeraient bien se décharger des cotisations sociales sur les travailleurs. C'est le sens de leur campagne actuelle. Ils s'opposent catégoriquement à toute lutte et à toute revendication pour préserver leurs profits.

TOWER HOTEL... STOP... LONDRES... STOP... DEMANDONS INDEMNISATIONS MAXIMUMS... STOP...

C'est à Londres, au Tower-Hôtel, que se réunissent les banquiers de 14 banques domiciliées dans 8 pays, dans le but de former un syndicat de détenteurs étrangers d'actions françaises. Ils entendent bien utiliser tous les moyens en leur disposition pour faire monter les enchères au moment de l'indemnisation et pour faire échapper aux nationalisations des filiales aux profits juteux. Situés bien souvent dans les créneaux de pointe... les moyens, ils n'en manquent pas. Leur premier atout, c'est le capital. Un capital dont ils ne consentent à se dessaisir qu'au prix fort; un capital qui est un formidable moyen de pression. Ils disposent toujours de nombreux appuis dans la haute administration et l'appareil d'Etat. Leurs conditions d'indemnisation : le double du prix initialement prévu et en liquide. Si l'accord n'était pas possible sur cette base, ils ont fait savoir qu'ils entendaient «utiliser tous les moyens juridiques qui leur disposition pour recevoir rapidement une compensation prompte et adéquate».

Exercée de la part des banquiers internationaux qui n'ont pas accepté la chute de Giscard, de telles pressions sont intolérables. La droite et les patrons qui n'ont, d'ordinaire, que «l'intérêt national» à la bouche, ne semblent pas se formaliser de telles manœuvres. Ils pressent le pouvoir de céder (vu les risques de pression monétaire). Et, dans l'hypothèse où le gouvernement céderait à la surenchère de ceux de Londres, les hommes de la droite expliquent qu'il serait indécent de ne pas indemniser au même taux les porteurs français...

Revendications maximalistes, hargne et violences... Nouveau climat dans les conflits sociaux... Chotard : trop de violence dans trop d'entreprises... Peugeot : les cadres se sentent menacés

SYNDICALISME

Mis en cause publiquement par Edmond Maire, Pierre Bauby répond sur le fond

Le journal *Le Monde* du 6 novembre a publié les déclarations faites par Edmond Maire au Congrès de l'Union de la région parisienne CFDT qui s'est tenu du 2 au 4 novembre. On y trouve ce paragraphe : « Un responsable du PCML (Parti communiste marxiste-léniniste), M. Pierre Bauby, ancien candidat à la candidature, lors de l'élection présidentielle, a décidé avec d'autres responsables de quitter la CFDT pour la CGT conformément à ce qu'avait arrêté le bureau politique de son parti, déclare M. Maire, qui ajoute : " Ce groupe était installé depuis des années à la CFDT pour tenter d'y introduire les orientations de son

parti. C'est aussi le cas d'autres militants d'extrême gauche qui veulent imposer une stratégie consistant à en appeler en permanence à l'Etat, car ils n'ont qu'une maigre confiance dans l'autodétermination collective du mouvement syndical. Leur langage radical cache bien souvent des revendications catégorielles ou corporatives. Ils prônent la grève générale illimitée et l'unité tout en renvoyant dos à dos la CFDT et la CGT ; ils ébranlent la confiance des militants de leurs organisations. »

Nous avons rencontré Pierre Bauby, ainsi mis en cause publiquement par Edmond Maire.

Depuis combien de temps militais-tu à la CFDT ?

J'y ai adhéré lors de mon embauche à EDF, il y a 12 ans, et je suis depuis 10 ans membre du Conseil syndical et du bureau. Tout cela est bien antérieur à mon adhésion au PCML et Edmond Maire a bien tort de me suspecter du contraire.

Dans quelles conditions as-tu décidé de quitter la CFDT et d'adhérer à la CGT ?

La lettre que j'ai adressée aux adhérents et militants CFDT ainsi qu'aux travailleurs, explique la démarche qui m'a amené à prendre cette décision. Cette lettre témoigne qu'il s'agit d'une démarche syndicale, basée sur mon expérience et ma pratique à EDF et non d'un ordre « venu d'ailleurs ». Je peux préciser que mon opposition à la ligne de la Confédération CFDT telle qu'elle s'est développée ces dernières années, est celle de la quasi-unanimité du Conseil syndical, et qu'Edmond Maire est bien mal venu de déclarer au Congrès URP « encore faudrait-il que vos débats reflètent l'avis des adhérents, et non de quelques groupes politiques extérieurs ». Si, dans les différents débats, j'ai défendu mes positions, j'ai toujours appliqué les décisions de la majorité de mon syndicat. Fin avril dernier, j'ai été réélu secrétaire du syndicat.

Alors, pourquoi en avoir démissionné ?

Tout simplement parce qu'il ne devenait plus possible, en restant à la CFDT, de faire un travail syndical correct, c'est-à-dire de servir au mieux la défense des intérêts des travailleurs. L'orientation confédérale amenait une absence d'efficacité et de crédibilité face à chaque échéance importante de la lutte de classes. Prenons l'exemple actuel de la réduction du temps de travail. La direction générale d'EDF prend appui sur le protocole d'accord du CNPF signé par la Confédération CFDT, non seulement pour limiter la réduction à 39H et pour refuser les embauches corrélatives, mais aussi pour tenter de remettre en

LA LETTRE QUE P. BAUBY ADRESSAIT LE 28 OCTOBRE 1981 AUX MILITANTS (ES) ET ADHERENTS (ES) CFDT ET AU PERSONNEL DU CENTRE EDF MURAT-MESSINE OÙ IL TRAVAILLE

Si je prends la forme inhabituelle de cette lettre, c'est pour vous informer de ma décision de démissionner de la CFDT.

Membre du Conseil syndical et du Bureau depuis 10 ans, représentant en Commission secondaire et en CMP depuis 5 ans, je ne démissionne pas de la CFDT sur un coup de tête mais sur la base d'une réflexion approfondie que je voudrais essayer de vous exposer brièvement.

Comment servir au mieux la défense des intérêts actuels comme à long terme des travailleurs ? Voilà la question qui guide, qui doit guider tout militant syndical.

C'est ce qui m'avait amené, lors de mon embauche à EDF en 1969, à adhérer à la CFDT. Quelques mois après mai-juin 68, celle-ci m'avait semblé alors représenter un espoir, une force combattive, à partir de laquelle pourrait se développer un syndicalisme de lutte de classe dans notre pays.

Mais les faits devaient progressivement dissiper cette illusion et en particulier depuis 1977. Ce qu'on a appelé le « recentrage » de la CFDT s'est alors développé et a conduit notre organisation, sous prétexte de « réalisme », à délaisser le terrain de la lutte de classe. Progressivement, on a révisé en baisse les revendications, on a prôné la concertation tout azimut, la négociation systématique sans rapport de forces. On a refusé d'appeler à l'action nationale contre les 20000 licenciements de la sidérurgie, contre l'attaque du droit à la santé. On a délaissé l'unité d'action avec la CGT pourtant plus indispensable que jamais pour résister aux attaques de plus en plus importantes de Giscard-Barre contre tous les acquis.

On a été, ces derniers mois, jusqu'à signer le protocole d'accord du CNPF sur le temps de travail, accord de régression sociale, puisqu'il remet en cause de nombreux acquis, ce qui est l'inverse du syndicalisme ouvrier, accord qu'utilisent aujourd'hui les patrons, y compris à EDF. On a été jusqu'à limiter l'augmentation du SMIC en juin. On a été jusqu'à « revendiquer » une baisse de notre pouvoir d'achat sous forme d'une cotisation chômage.

On pourrait prendre bien d'autres exemples montrant que l'orientation confédérale CFDT délaisse de plus en plus la défense des intérêts des travailleurs. Les militants de notre syndicat, de notre Conseil syndical ont condamné ces positions confédérales, ont essayé localement, de continuer à défendre le syndicalisme de lutte de classe.

Mais nous sommes de plus en plus condamnés à l'inefficacité. Pour deux raisons de fond qui tiennent à ce qu'est la CFDT et à son orientation fondamentale :

1) malgré nos prises de position, malgré notre travail syndical, nous n'avons pas été capables de représenter, localement, une force réelle. Il faut regarder lucidement la situation : nous avons un noyau de militants actifs et combattifs, mais nous sommes incapables d'organiser une action de masse. Nous parlons, mais nous n'avons aucun poids réel lors des différen-

cause des acquis. Edmond Maire est bien mal placé pour dire « ils n'ont qu'une maigre confiance dans l'autodétermination collective du mouvement syndical ». Car s'il y a blocage sur cette question, la Confédération

CFDT porte une lourde responsabilité. Et c'est l'action des travailleurs qui vient de faire reculer la direction d'EDF sur la remise en cause des acquis. Mais cela même, Edmond Maire le conteste. Quand il déclare « leur

langage radical cache bien souvent des revendications catégorielles ou corporatives », cela veut dire qu'il faut accepter la remise en cause des acquis, dans les secteurs où ils existent encore, c'est-à-dire où le rapport de forces a permis de

les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

port de forces a permis de les sauvegarder, au nom d'une soi-disant « solidarité » : c'est l'égalisation par le bas, le contraire de ce à quoi doit œuvrer le syndicalisme ouvrier. Déjà, en juillet dernier, Michel Rolant

C'est en tout cas mon espoir.

avait parlé, à propos du statut du personnel EDF, de « bunker » !!

Edmond Maire met en cause la réalisation de l'unité d'action CFDT-CGT ?

Oui, cela aussi est grave. Ces derniers mois et en particulier ces dernières semaines, sur la réduction du temps de travail, nous avons réalisé, localement, l'unité d'action CGT-CFDT, ce qui a permis une mobilisation assez importante des travailleurs, un rapport de forces favorable. Et je tiens à préciser que ma démission de la CFDT et mon adhésion à la CGT n'entravent nullement la poursuite de cette unité d'action.

Alors, pourquoi cette mise en cause publique et personnelle d'Edmond Maire ?

Précisons d'abord qu'Edmond Maire ne s'est pas limité à ce qui a été reproduit dans *Le Monde*. Il a aussi déclaré qu'il était inadmissible de m'avoir laissé des responsabilités. Ce qui a conduit le nouveau responsable du syndicat CFDT à lui répondre que mes responsabilités tenaient à ma pratique syndicale et à la confiance des adhérents. En fait, Edmond Maire a tenté une opération de diversion pour tenter de faire adopter sa propre orientation politique. Le Congrès de l'URP a été révélateur de l'opposition de nombreux militants CFDT à une ligne qui les mène de plus en plus vers un syndicalisme de collaboration de classes à la Bergeron. Dès lors, tous les moyens sont bons pour faire passer cette ligne, en particulier en travestissant les positions de ceux qui s'y opposent. Ai-je jamais prôné « la grève générale » ou « l'appel en permanence à l'Etat », comme le prétend Edmond Maire ? Ai-je « ébranlé la confiance des militants », alors que pendant des années, j'ai contribué à renforcer localement la CFDT ? Mais cette diversion n'empêchera pas que, tôt ou tard, les militants CFDT qui veulent édifier un syndicalisme de classe, qu'ils soient ou non membres d'une organisation politique, seront amenés à se poser les questions que je n'ai pu éluder plus longtemps.

CONGRES DE L'URIF-CGT

UNE RECTIFICATION DU STYLE DE TRAVAIL

Après celui de la CFDT, le Congrès de l'Union régionale Ile-de-France de la CGT se tenait les 5 et 6 novembre. Rapports approuvés, résolutions amendées et votées, direction reconduite, tout cela à l'unanimité ou quasi-unanimité...

Henri Krasucki, qui clôturait ce congrès, pouvait à bon compte faire d'avantageuses comparaisons : « J'ai lu des échos d'un autre congrès d'Union régionale; en venant ici, j'ai choisi la bonne!... C'est plus sérieux, et plus fraternel ici... Et on dit que nous sommes en crise... ».

Il pouvait se féliciter que « les analyses produites par la Confédération au meeting de Pantin en septembre et de juillet, puis au meeting de Pantin en septembre et au CCN d'octobre, font leur chemin dans les organisations de l'Ile-de-France. y sont assimilées et aussi enrichies et commencent à se traduire dans l'action... ».

Certes une telle cohésion n'est pas en elle-même la preuve de la justesse des analyses; au moins donne-t-elle à l'organisation les moyens d'appliquer sa politique...

Ce n'est pas cet aspect des choses que nous rete-

nons ici : les analyses de la CGT, nous avons eu l'occasion d'en traiter, ainsi que des avancées que la période ouverte le 10 mai a rendues possibles. Signalons toutefois que Henri Krasucki a parlé de « l'enquête en cours pour démonter la provocation de 79 » lors de la marche des sidérurgistes : voilà qui est important, au moment où des individus qui ont trempé dans cette provocation semblent impliqués dans les exactions dont sont victimes des travailleurs immigrés en lutte pour leur régularisation. (voir page 3).

Nous avons retenu l'appel d'Henri Krasucki à surmonter certains défauts. Voilà comment il a présenté les choses :

« On a des défauts; et les défauts, on peut mieux les corriger quand on remonte, quand on peut avancer, marquer des points, par exemple quand il y a moins de répression.

» Mais il faut bien les voir.
« (...) Il y a des centaines et même des milliers d'organisations CGT à créer, des centaines de milliers d'adhésions à faire.

» Il y a des expériences remarquables qui se sont traduites par des centaines

d'adhésions. ».

Il cite le cas de Vénissieux où un nombre important d'adhésions a été fait (500 depuis septembre) dans un petit nombre d'entreprises petites où la moitié des travailleurs ont été syndiqués d'un coup...

« Nous ferons mieux si nous voyons nos défauts.

» La CGT, c'est compliqué; elle a une longue histoire; il y a des traditions diverses; par exemple, il y a des endroits où il y a une syndicalisation massive, d'autres où c'est l'inverse, où on pratique un syndicalisme d'élite. (...) Dans la région parisienne, c'est la tradition principale. Regardez-vous, regardons nous; souvent on choisit ceux à qui on donne la carte! Il y a des gens à qui on ne parle pas, à qui on ne propose pas la V.O. ».

Henri Krasucki rappelle l'article 1 des statuts de la CGT. « ouverte à tous les travailleurs », puis aborde un second défaut : celui des responsables « qui décident de tout ». Or, « diriger, ça veut dire aider les autres à travailler, ça veut dire faire confiance aux autres ». Il vient ensuite à un troisième problème : « Je vais faire l'éloge du "ras des pâquerettes". Mais c'est

l'abc du syndicalisme; c'est le bon délégué qui est dans l'atelier, qui écoute, qui s'informe, qui sait des choses... à qui on va parler. Quand on décroche de ça, on perd du terrain. ».

Pour le problème de la culture des militants, il parle des écoles, de l'éducation syndicale, mais conclut qu'il n'y a rien qui remplace l'effort qu'on fait soi-même.

Il décrit « la diversité réelle du monde du travail », la nécessité de mieux appréhender, de prendre en compte toutes les spécificités.

Bref, il faut faire un examen général, comme on fait pour une voiture quand on part pour un grand trajet.

Ce qui a été gagné, « c'est le résultat du travail d'une petite partie de nos forces, — dit-il — il faut débloquent cela. » Et, terminant sur la soi-disant crise du militantisme, il conclut : « Nous sommes les témoins des richesses du mouvement ouvrier, de l'esprit de servir la cause des travailleurs. ».

La rectification de style de travail à laquelle appelle un tel discours, nous paraît positive...

G.C.



RENAULT-PEUGEOT

BRISER LE COURS DES CHOSES

Le monde de l'automobile bouge! Celui des travailleurs en tous cas.

Dans ce secteur industriel où les concentrations de travailleurs restent de loin, et malgré les dégraissages ou décentralisations en cours, les plus fortes, les plus massives, les méthodes d'exploitation, ouvertement violentes ou insidieusement douces, ont atteint un degré tel qu'il marquera cette époque : les usines de l'automobile sont les « usines de la peur » d'aujourd'hui comme les mines et leurs corons ont pu être « l'assommoir » d'hier. Elles resteront le symbole de la chaîne qui rive à leur poste des milliers et des milliers d'O.S., en quelques gestes toujours répétés et toujours plus vite, et sans espoir d'en sortir.

Ce furent ceux de l'atelier de mécanique de Renault-Billancourt.

Ce sont ceux de la sellerie à Sandouville, qui pour réduire un peu leurs cadences d'enfer (seul changement pour eux depuis le 10 mai, elles avaient été encore accrues cet été), ont obtenu après neuf semaines de lutte acharnée l'assurance de l'embauche de plus de 70 nouveaux travailleurs dans leur atelier dont 50 tout de suite, parmi lesquels 34 sur la chaîne.

Ce sont les travailleurs de Peugeot-Sochaux qui, après de multiples débrayages, face à l'intransigeance de la direction, en sont venus à décider l'occupation. Peugeot-Sochaux : l'usine où tel militant syndicaliste est consciemment, méthodiquement persécuté, jusqu'au suicide. L'usine où encaissement et maîtrise sont, à coup de milliards, systématiquement formés à toutes les méthodes pour étouffer le

syndicalisme de lutte. L'un des bastions les plus tristement réputés de la répression antisindical. En 68, les forces dites de l'ordre n'ont pas tiré à balles en beaucoup d'endroits : ce fut à Sochaux Montbelliard, où elles tuèrent deux travailleurs.

Ces luttes ne sont pas (en tous cas pas encore) une grande vague; les succès obtenus sont bien partiels et laissent encore, si l'on voit l'ensemble de la situation dans l'automobile, l'essentiel des problèmes en suspens; l'ampleur de la résistance qu'elles ont rencontrée ou rencontrent donne la mesure des obstacles qui sont à abattre; pour celles qui sont terminées pour l'instant (à Renault-Billancourt ou Sandouville) elles ont connu une fin confuse et de division syndicale qui peut peser sur la confiance dans l'avenir. Mais elles ont rassemblé, lors de débrayages et manifestations de solidarité, des dizaines de milliers de travailleurs de Renault. A Sochaux, dans la plus grande usine de France, ce sont aussi des milliers de travailleurs qui débrayent ou manifestent.

Il y a là de la part des travailleurs de l'automobile, une volonté manifeste de relever la tête, de briser le cours des choses et d'alléger le poids d'une exploitation aux raffinements exceptionnels, en affrontant, Français et immigrés côte à côte, une puissance d'industrie et d'argent parmi les plus grandes de ce pays.

C'est un fait significatif de cette période. Il n'est pas sans importance pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Gilles CARPENTIER

CONGRES DE L'URP-CFDT

UNE DIVISION AGGRAVEE

Le Congrès de l'Union régionale parisienne de la CFDT se tenait le 1, 2 et 3 novembre à Bobigny. Solidarité ainsi que le SMOT, syndicat libre d'URSS, y étaient notamment représentés.

Le moins que l'on puisse en dire, est que l'orientation confédérale et les positions concrètes par lesquelles elle s'est traduite en particulier depuis le 10 mai, loin de faire progresser l'unité dans une région depuis longtemps déjà peu homogène — ce qu'il serait bien léger d'attribuer à l'activité de « quelques groupes gauchistes » — a au contraire, accentué la division.

Dans son propre rapport d'activité, le secrétariat de l'URP avait dû prendre en compte l'appréciation très largement partagée par les syndicats de la région, du caractère négatif du protocole d'accord de juillet sur la réduction du temps de travail.

La plupart des 29 interventions sur ce rapport d'ac-

tivité étaient critiques, visant de fait, plus la Confédération que l'équipe dirigeante de l'URP: sur le protocole de juillet, la révision des revendications en baisse, l'unité d'action etc... Les réactions à l'intervention d'Edmond Maire confirment ce fait: fréquemment interrompu, voire hué, le secrétaire général de la CFDT fut la cible de toutes les animosités.

Les votes (quoique de manière atténuée puisqu'ils ne pouvaient s'adresser directement à la direction confédérale) témoignent aussi de cette division, sur les orientations, pour l'avenir comme pour le passé.

Ainsi, la résolution générale fut adoptée par 1 156 voix contre 702 et 368 abstentions. Quant au rapport d'activité, le total des voix contre et des abstentions dépassait le nombre de voix pour: 1030 pour, 915 contre, 466 abstentions.

A noter parmi les votes contre, la résolution générale de la métallurgie et d'Hautecoutex, secteurs tout de mé-

me importants et sur qui ont, dans un passé récent, reposé des luttes marquantes à l'actif de la CFDT: qu'on pense, par exemple, à celles des immigrés sans papiers du Sentier (confection) ou à celle de Dufour.

Cette situation en région parisienne traduit de manière accentuée, un malaise qui n'en est pas moins général dans toute la CFDT, au-delà des fortes majorités qui peuvent soutenir au Conseil national, et encore plus, au Bureau national, les orientations confédérales. Faut-il s'en réjouir? Certes non, car ce malaise, ces oppositions n'ont aucune chance (pas plus au prochain Congrès que lors du précédent) d'influer sur l'orientation générale. Et d'ailleurs, mise en minorité au 38ème Congrès sur la réduction du temps de travail qu'elle souhaitait envisager avec réduction éventuelle du salaire, la direction à l'issue de son dernier Bureau national, n'a-t-elle pas annoncé par la voix l'Albert Mercier, sa volonté de relancer le débat « sur la compen-

sation » sous couvert de la priorité à la création d'emploi?

Oppositions sans issue: la conséquence en est immanquablement le décrochage, le retrait militant individuel, parfois la solution de sections autonomes, sans perspectives, et qui ne fait que retarder le décrochage. Cela n'est certes pas bon pour le mouvement ouvrier, se soldant par d'irréparables pertes.

A moins que conscients de cette situation, certains optent pour renforcer le syndicalisme de classe dans un autre cadre: la CGT. Voilà qui pourrait expliquer la vigueur des propos d'Edmond Maire contre P. Bauty. Une telle option est, en effet, plus dangereuse pour l'orientation d'Edmond Maire que le décrochage ou le maintien dans une opposition perpétuelle et hétéroclite dont l'effet est limité aux sections ou syndicats concernés, et dont s'accroissent somme toute, les dirigeants de la CFDT.

GC

Le 12 novembre, de 20 heures à 24 heures à l'Ageca, 177 rue de Charonne, Paris X^e.

4 HEURES SUR LES RATÉS DE L'AMNISTIE

(prisons et peines de prison, justice et justiciables, antimilitarisme, objecteurs de conscience et insoumis, coordination et complémentarité des luttes). Avec, entre autres, la participation de Bidalou, Bochereau, Demange, Papinski, et des résidents de la Sonacotra.

Quelle protection

face

AUX menaces nucléaires ?

La dissuasion, qu'est-ce que c'est ?

A cause de ses caractéristiques, l'arme atomique menace essentiellement les populations. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la guerre n'est plus seulement la destruction de l'armée de l'adversaire, mais la destruction de son potentiel humain, économique, technique, culturel etc... Nous en avons déjà un avant-goût en 14-18, et surtout en 39-45. Comme le dit si bien Brejnev, « un conflit atomique limité à l'Europe prendrait inévitablement un caractère mondial ». Aussi, comme elle est considérée comme une « arme de terreur, d'apocalypse », la théorie de la Dissuasion a été élaborée, depuis la perte du monopole américain, dans le but de ne pas se servir de l'arme nucléaire.

La théorie de la dissuasion consiste à dissuader l'adversaire nucléaire d'attaquer le territoire sous peine de se voir infliger des dommages irréparables. L'URSS et les USA ont donc depuis 1957, la capacité de s'infliger « une destruction mutuelle assurée » (MAD, en anglais veut dire fou). Fou, en effet, car les USA et l'URSS pour se tenir en respect mutuellement prennent en otage les populations de l'autre. Cela ressemble à une partie de poker où il est essentiel de bluffier l'adversaire pour le convaincre qu'on n'hésitera pas à se servir de l'arme. Si l'adversaire a des doutes sur la détermination du pays, si le président ou la population refuse de se servir de l'arme, la dissuasion échoue et il ne reste plus alors au pays qu'à capituler pour éviter la destruction. Si la défense d'un pays est uniquement basée sur la dissuasion, cela aboutit au tout ou rien : ou la destruction ou la capitulation. La théorie de la dissuasion est le fondement de la stratégie militaire des USA, de la Grande Bretagne, et de la France.

La théorie américaine : elle a subi une évolution due à l'évolution des rapports de forces avec l'URSS.

— de 1945 à 1954 : Doctrine des représailles massives : Foster Dulles, en réplique à toute agression quelles qu'en soient les formes et l'ampleur, dont le seul est l'Europe

— de 1954 à 1974 : La riposte graduée (Flexible response de Mac Namara) à partir du moment où les USA sont directement menacés par les missiles soviétiques. La riposte à une attaque sera graduée, l'arme nucléaire restant le dernier échelon. Les USA ne recourraient directement à cette arme qu'en cas d'attaque des USA eux-mêmes. Des doutes naissent sur la crédibilité du parapluie nucléaire américain sur l'Europe, dont De Gaulle tire les conséquences en créant la force de frappe française.

— de 1974 à nos jours : Riposte adaptée (flexible response de Schlesinger) qui admet une guerre nucléaire limitée à l'Europe, dont les objectifs ne sont plus les populations soviétiques, mais les forces militaires pour pousser l'adversaire à négocier rapidement tout en préservant le territoire des USA. Reagan a dit tout haut ce que les spécialistes américains écrivent ouvertement depuis 1974.

Les USA partent du point de vue que l'URSS jouera le jeu de la dissuasion, qui, disent-ils a jusqu'à présent évité une guerre mondiale.

La conception soviétique : si Kroutchev s'est laissé dissuader en 1962, depuis, les militaires soviétiques ont toujours proclamé que la « doctrine de la dissuasion était une invention impérialiste conçue pour l'agression ». L'URSS n'a jamais caché que l'arme atomique était une arme de bataille, si l'on s'en réfère aux écrits militaires soviétiques : « L'emploi des armes atomiques sera effectué selon les principes suivants : soudainement, en masse, sur l'entière profondeur du déploiement des forces combattantes (...) Une des conditions décisives du succès est de prévenir l'action ennemie en attaquant nucléairement les armes nucléaires de cet ennemi. Les armes nucléaires accomplissent la plus importante des missions en détruisant la quasi-totalité des forces principales » (extraits de Principes de base de l'art de la tactique des opérations, Maréchal Grechko). L'URSS ajoute en outre, qu'elle répliquerait immédiatement par les armes nucléaires à toute agression quelle qu'elle soit contre son territoire.

La dissuasion française du faible au fort : Elle a « pour objectif de décourager préventivement un adversaire de se livrer à une agression contre nos intérêts vitaux et en premier lieu contre le territoire national (...) C'est une stratégie qui ne peut être qu'anti-cités (antipopulation). Son principe réside dans la possibilité de pouvoir infliger à l'agresseur même plus puissant, des dommages estimés supérieurs à l'enjeu que représentent pour lui les intérêts vitaux du pays » (Mauroy). La France n'emploierait donc les armes nucléaires que si l'adversaire tente une agression. Sous Giscard, les militaires avaient discuté de la possibilité de la « bataille de l'avant », c'est-à-dire se porter en RFA et y employer l'arme tactique. Il semble que Mitterrand soit revenu à des conceptions plus gaullistes, à savoir que l'arme nucléaire (tactique ou stratégique) ne sera employée que lors du franchissement de la frontière française, pas avant. Encore, l'emploi sera gradué : tir d'armes tactiques à titre d'avertissement de ne pas aller plus loin, sinon armes stratégiques sur les populations de l'adversaire. L'armée française en RFA se battrait avec les armes conventionnelles.

C'est un impératif vital pour toutes les populations mondiales que d'être protégées des effets de l'arme nucléaire qui est essentiellement destinée à massacrer les populations, puisque n'importe quel endroit de la terre est susceptible d'être bombardé. Or, dans divers pays d'Europe, des positions très diverses sont prises vis-à-vis de la protection des populations comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Pays	% de population protégé	Coût par habitant en francs
Suède	90%	7
Suisse	80 à 85%	30
URSS	65 à 70%	34,4
Finlande	60%	?
USA	40 à 45%	15
Danemark	33%	18
Norvège	25%	9
Chine	20 à 30%	?
RFA	5%	?
France	0,1%	0,62

(Les pays en gras sont les pays nucléaires ou entreposant des armes nucléaires).

LA SITUATION DES AUTRES PAYS

— seuls les Etats neutres (Suède, Suisse, Finlande) font un très grand effort de protection des populations. En Suède, on a construit des parkings et des magasins souterrains convertibles en abris à tout instant, l'information est largement faite. En Suisse, une réduction d'impôt est accordée à ceux qui construisent un abri. Les exercices de protection des populations font partie de la période d'active des citoyens suisses.

— l'URSS a mis en place un réseau d'abris qui protège 40 à 50% des populations urbaines, l'appareil d'Etat, les unités économiques vitales. Un plan d'évacuation des objectifs visés par les missiles américains est en place et des exercices ont eu lieu. Notamment, une répétition générale et involontaire a touché la population de Moscou lors des Jeux Olympiques, estimée à 40% qui a dû partir pour la campagne. Ces mesures sont surtout valables pour la partie européenne de l'URSS. Les moyens financiers sont énormes, 34 francs par habitant soit 7,8 milliards de francs (soit 2 milliards de plus que le prix d'un sous-marin nucléaire français). Ce qui prouve que la guerre nucléaire ne fait pas peur aux dirigeants soviétiques.

POURQUOI LES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ONT-ILS TOUJOURS REFUSÉ DE PROTÉGER LES POPULATIONS ?

— l'argument de fond soulevé par les militaires et les sphères dirigeantes, c'est que protéger les populations va à l'encontre de la dissuasion française qui repose sur le non-recours à l'arme nucléaire. Donc cons-

truire des abris, établir des plans d'évacuation n'est-ce pas s'y préparer en acceptant par avance l'idée d'un conflit où l'arme nucléaire serait employée? Cela voudrait dire en outre, que l'on soustrait la population française à la menace adverse, donc la population n'est plus l'otage, donc qu'on ne jouerait plus loyalement le jeu! Argument spécieux, car l'URSS ne joue pas non plus le jeu. L'argument peut être donc retourné en disant que la protection des populations renforce au contraire la crédibilité et la détermination du gouvernement français à défendre le territoire.

— autres arguments : la petitesse du territoire français rend illusoire toute protection, les délais d'alerte atomique (5 minutes) sont trop brefs pour gagner les abris : « La très courte durée de trajet des missiles, les effets des armes ne permettent pas de préserver en toute efficacité les populations civiles... tout au plus devrait-on limiter les dommages ». P. Mauroy.

— cela coûte très cher, pour une protection somme toute peu efficace, disent les spécialistes. Avec un budget de la Défense aussi limité, il faut faire le choix entre la protection et l'armement, avant de protéger il faut renforcer la « crédibilité » de la dissuasion française.

— enfin, un argument particulièrement cynique : « si les informations sur les risques encourus par les populations otages étaient largement répandues, la peur pourrait se transformer en panique collective, voire susciter des réactions de rejet du nucléaire en son entier » (Colloque de l'ENA - 1980). Un sondage IFOP, en mai 80, montre que 58% des Français sont opposés à l'utilisation par le président de la République de l'arme atomique dans le cas de l'invasion de la France. 72% estiment qu'ils ne survivraient pas. Ce sondage est le reflet de la grande inquiétude des Français qui jusqu'à présent n'ont eu qu'à subir les conséquences de l'incurie totale des gouvernements en matière de protection des populations.

Les gouvernements français n'ont pas appliqué les mesures législatives prises à cet effet :

— depuis 1959, tous les ministères sont concernés par la « défense civile » ; ils auraient dû prendre des mesures concernant leurs secteurs. Par contre, depuis 1969, la Défense civile englobe la « subversion intérieure » et c'est le ministre de l'Intérieur et les 6 préfets de région qui en ont la responsabilité. Très efficace dans la chasse aux militants syndicalistes grâce au concours de la police, elle n'a rien à voir avec la protection des populations et a même été au-dessous de tout lors des calamités accidentelles ou naturelles (exemple : marée noire, inondations pour lesquelles on a dû faire appel à l'armée).

— le « Service de défense », une des quatre composantes du service national est le plus défavorisé : 400 militaires en tout,

aucun jeune du contingent ne peut y aller. Par contre sont versés dans sa réserve les réservistes de 35 à 50 ans, sans préparation. Ce service, actuellement sans moyens, est chargé d'assurer la protection des populations et le maintien de la vie de la nation en cas de guerre. Charge énorme.

Les crédits du Service de défense et ceux des « actions civiles de défense » sont notoirement ridicules selon un rapport de l'Assemblée nationale :

- 1963 : 0,25% des investissements militaires...
- 1979 : 0,064%
- 1980 : 0,084%

Le total des crédits n'a jamais atteint les 34 millions de francs.

Quels sont les 0,1% de la population protégés en France ?

— il s'agit d'abris personnels privés, très peu nombreux à vrai dire (une centaine?)

et d'abris pour l'Assemblée nationale, l'Elysée et les ministères les plus importants : Intérieur et Défense.

— il s'agit d'abris militaires : les PC de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation.

En France, le réseau d'alerte date de la deuxième guerre mondiale, il n'a pas été modernisé : 55 départements sont couverts selon le ministère de l'Intérieur (en 1980) qui exclut les zones rurales. Le recensement des abris a été entrepris dans 6 départements. 103 centres urbains de plus de 100 000 habitants devraient être évacués mais où, et comment? Certains propriétaires de chalets pensent que les Français devraient rejoindre leur résidence secondaires et les construire à la campagne (Colloque de l'ENA). En bref, une incurie totale et un mépris total de nos propres vies.

Depuis plus d'un an, un débat s'est entretenu au sujet de la protection des popula-

Les différents types d'armes nucléaires

1945 : la bombe à fission lancée manuellement par avion.

Son vecteur : le bombardier.

Par exemple, un B52 peut porter 4 à 6 bombes de 1 à 24 mégatonnes et deux missiles air-sol de 4 mégatonnes.

Caractères : — tributaire des conditions météorologiques.

ETAT DES BOMBARDIERS EN 1979 (USA et URSS)

	USA	URSS
long rayon d'action	570 B52	156
moyen rayon d'action	2170	700 - 1100
	1850 avions navals	500 avions navals

Le rôle des bombardiers est de détruire des objectifs précis : moyens de communications, forces ennemies, objectifs militaires.

Les Soviétiques ont moins de bombardiers car, en 1957, ils ont préféré développer les missiles à longue portée que les bombardiers plus vulnérables.

1949 : fabrication du premier missile balistique américain (ballistique : due à sa courbe).

— localise la cible de très près.

— ses faiblesses : sa vitesse, les grandes distances à parcourir, d'où nécessité d'un ravitaillement en vol, vulnérable au sol et en vol.

— ses parades : vole en basse altitude, brouillage et leurs antidéfense aérienne.

caractères : — distance : 12 700 km pour les SS9 et Minuteman.

— durée : 30 minutes pour 10 000 km.

— faiblesses : vulnérables au sol, réparables par satellites, précision faible (100 à 500 m), interceptables en vol.

— parades : silos bétonnés enfouis, dispersés, silos vides comme leurres, accroissement de la précision, leurres et brouillage, embarqués sur sous-marins.

Rôles des missiles inter-

continentaux : armes de destruction massive anti-population. Une bombe de 20 mégatonnes sur New-York entraînerait 6 à

ETAT DES MISSILES OFFENSIFS STRATEGIQUES EN 1979 (USA et URSS)

	USA	URSS
missiles sol-sol ICBM intercontinentaux	1054 Minuteman et Titan	1527 SS7, 8, 9 à 19
portée	11 à 12 000 km	8 à 12 000 km
missiles mer-sol SLBM sur sous-marins	656 Poséidon, Polaris	1015 78
portée	2 à 4 000 km	500 à 2 800 km

Ces missiles peuvent être à tête unique, c'est de moins en moins le cas, à tête multiples tombant en grappes sur l'objectif : MARV (en voie de disparition car peu intéressants), à tête multiples indépendamment guidées : MIRV, c'est de plus en plus le cas.

A cela s'ajoute le missile de croisière (Cruise missile ou ALCM) depuis 1975 : missile qui peut être lancé de bombardiers ou de sous-marins, capable de se guider seul et de déterminer sa position à

10 mètres du sol et d'une très grande précision à la cible : 10 mètres. Sa tête est interchangeable, nucléaire ou conventionnelle avec la même apparence. Il faut démonter pour savoir! En 1979, les USA possèdent 3 ALCM, l'URSS aucune.

A cela il faut ajouter la surabondance des armes tactiques, qui vont de la grenade nucléaire au missile porté sur char, en passant par le rockett que l'on tire manuellement. Toutes les armes conventionnelles

NOS PROPOSITIONS

« Le PCML se prononce en faveur de la mise sur pied d'un réseau de protection

civile permettant d'abriter la population en cas de menace ou d'attaque nucléaire », c'est ce que nous disons dans notre programme. La concrétisation de ces mesures devrait s'effectuer rapidement par :

— une très large information par l'intermédiaire des médias, y compris sur les armes chimiques et bactériologiques.

— la création d'un organisme spécialement chargé de la protection des populations et qui soit séparé de la Défense civile.

— l'octroi des crédits nécessaires pour la modernisation du réseau d'alerte, la fabrication d'abris et leur recensement.

— l'ouverture du Service de défense au contingent, l'accroissement de ses effectifs et de ses moyens.

Il reste à voir si le budget de la Défense discuté le 13 novembre va inclure cette protection minimum?

Estelle DELMAS

l'adversaire en cas d'attaque à viser 1000 objectifs au lieu de 666!

— comment connaît-on les chiffres donnés jusqu'à présent dans ces articles? Côté USA, Grande-Bretagne et France, les gouvernements donnent des chiffres d'armes, côté soviétique non. On ne le sait que par l'espionnage et par satellites. C'est pour cela que le sous-marin russe échoué en Suède porte un nom américain : Whisky, la CIA baptisant elle-même les avions, navires et missiles soviétiques. Les satellites sont capables de photographier un objet mesurant 10 centimètres sur terre, ils repèrent les troupes, les déplacements, les silos, etc, mais ils sont incapables de savoir ce qu'il y a dans les têtes, ou dans les entrepôts. On a pu penser qu'ils auraient pu servir de moyen de contrôle dans des mesures de désarmement. Or, la seule mesure de contrôle efficace s'avère l'inspection sur place, ce que refusent à la fois les USA et l'URSS. On est donc obligé de s'en tenir aux chiffres fournis par les gouvernements et par l'espionnage.

QUELQUES REMARQUES

— parmi les vecteurs nucléaires, on dit que le sous-marin est actuellement invulnérable; difficile à repérer s'il fait silence radio. Il est insaisissable tant qu'il n'a pas tiré, après il est repéré par la trace du missile.

— depuis les années 60, les améliorations n'ont plus porté sur le tonnage des bombes mais sur leur précision, leur guidage, leur invulnérabilité par le moyen de leurres (envoi de coquilles vides avant pour tromper l'ennemi) par le brouillage des ondes radio (pour empêcher l'adversaire de détecter la trace du missile) par le moyen de « durcissement » des silos. Les USA et l'URSS avaient même imaginé lors des négociations préparatoires à SALT II, que chacun ait mille silos dont le tiers serait vide mais dont l'adversaire ignorerait les emplacements. Cela pour obliger

Estelle DELMAS



DROITS DES LOCATAIRES

«EN PROGRES, MAIS POURRAIT MIEUX FAIRE»

Quilliot, ministre du Logement, s'est attelé à la tâche, après l'augmentation des allocations logement, la décision de construire 75 000 logements en prêts locatifs aidés et 170 000 logements en accession à la propriété, en 82; il a mis sur le métier un projet de loi donnant enfin des droits aux locataires, projet qui sera vraisemblablement discuté au printemps à l'Assemblée nationale.

Nous prenons acte de ces mesures positives, cependant elles ne vont pas au point de sortir le logement des griffes de la spéculation foncière.

N.V.

Le droit au travail est garanti par la Constitution, ce n'est pas pour autant que tout un chacun travaille et que les patrons se privent de licencier, certes, mais référence y est faite, même si celle-ci n'est que formelle. En revanche, même ce type de garantie formelle n'existe pas pour le droit au logement.

Le projet de loi Quilliot sur les droits des locataires représente dans ce cadre une avancée indéniable. Chaque cas de figure sera codifié, réglementé.

Ainsi les baux de location seraient de 6 - 6 ans, leur renouvellement étant la règle et le non-renouvellement, l'exception. Si le locataire est tenu de faire valoir des motivations sérieuses, pour rompre son bail au bout d'un an, le propriétaire aurait l'obligation, également, d'avoir des motifs impératifs pour ne pas renouveler le bail, (locataire non payeur, par exemple).

La caution versée par le locataire serait limitée à deux mois de loyer (charges exclues) et ne pourrait pas être révisée au cours du bail. Les commissions des agences seraient payées par les propriétaires puisque c'est eux qui ont sollicité leurs services.



Quilliot

Si un locataire, à la suite de chômage ou de maladie, ne peut plus faire face à ses échéances, il pourra être maintenu dans les lieux, sur décision d'un juge, même si son propriétaire a rompu le contrat.

Ces dispositions modifient le statut des locataires, mais ne vont pas jusqu'à égratigner le droit des propriétaires à la spéculation. Ainsi le gouvernement a bloqué actuellement l'augmentation des loyers, mais non pas les loyers; dans le projet de loi Quilliot, il est fait référence à une augmentation des loyers, négociée entre les associations de locataires et de propriétaires, indexée sur l'indice du coût de la construction.

La spéculation antérieure, les hausses abusives, les références exorbitantes pour calculer les loyers sont entérinées. Les charges qui représentent souvent un second loyer, n'ont que leur augmentation, elles aussi, réglementée, dans le projet de loi Quilliot.

Lorsqu'on sait que le taux d'effort des ménages pour se loger est passé de 17% à 35% de leurs revenus en 5 ans, qu'il y a aggravation du chômage, pas d'amélioration sensible des salaires et que les loyers augmentent toujours, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'on ne s'achemine pas vers une augmentation du pouvoir d'achat.

JEUNES DU TECHNIQUE

«Nous ne sommes pas pour le tout tout de suite mais pas non plus ... pour le rien tout de suite»

«Recherchons ouvrier qualifié». Cette annonce-là vous écorche les yeux, lorsque vous avez 20 ans, pas de métier dans les mains, pas même un soupçon de qualification professionnelle. Certes, le chômage est, hélas, un lot commun, mais cette quête de l'emploi est particulièrement douloureuse pour les jeunes non qualifiés. Ils savent, s'ils parviennent à dégoter une place, que leur travail sera fastidieux et très peu rémunéré. Régler son compte au chômage des jeu-

nes, suppose, aujourd'hui, d'offrir un travail à tous ceux qui sont sortis du système scolaire et de transformer de fond en comble l'enseignement professionnel.

Gérard Montant, secrétaire général du SNETP-CGT, regroupant les enseignants du technique, a bien voulu nous expliquer comment le SNETP se situait dans la dynamique ouverte par le 10 mai et quelles sont ses propositions.

Interview du secrétaire général du SNETP-CGT

«La conférence nationale, que nous venons de tenir, a confirmé l'appréciation positive que la CGT a de la politique générale du gouvernement, tout en constatant qu'un certain nombre de points ne vont pas assez vite, et que d'autres, encore, constituent des éléments d'inquiétude.

DES MESURES POSITIVES...

Il nous serait difficile d'établir la liste exhaustive des points positifs, nous ne mentionnerons que les plus révélateurs de la situation nouvelle. La loi d'amnistie a mis un terme à l'encadrement, à la répression des libertés syndicales. Tous les collègues, à qui l'administration avait retenu un trentième du salaire pour participation à des réunions syndicales, ont obtenu réparation. Daniel Duclos, membre du bureau national de notre section nationale des conseillers d'éducation, licencié pour activité syndicale, a été réintégré par le nouveau recteur de Versailles. Nous incitons tous nos collègues à user de la loi d'amnistie afin que leurs dossiers soient expurgés de toute référence à leurs activités politiques ou syndicales.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une atmosphère sans précédent: les 15 000 maîtres auxiliaires du technique, y compris les 2 000 que Beullac avait décidé de licencier, ont été réembauchés. 850 maîtres auxiliaires supplémentaires ont obtenu leur titularisation; la révision des procédures d'orientation a permis aux LEP (lycée d'enseignement professionnel) de faire le plein.

Si le ministère de l'Éducation nationale a su prendre les mesures qui s'imposaient urgemment, pour que la rentrée scolaire s'effectue dans de meilleures conditions, il reste, néanmoins, des points noirs. Les moyens en postes et en crédits du collectif budgétaire sont insuffisants, 510 postes ont été créés, dont 400 seulement pour l'encadrement des élèves, dix fois plus, tout de même que les prévisions de Beullac. Nous observons que le gouvernement se donne les moyens de réaliser sa politique, pour relancer la recherche, pour offrir une formation professionnelle aux jeunes sortis du système scolaire; par contre, sa volonté d'améliorer l'enseignement technique ne se transcrit pas dans le budget 82 de l'Éducation nationale. Il ne prévoit que la création de 10 LEP, nombre qui correspond au rythme de croissance tradition-

nel, de 660 postes d'enseignement assurant la transformation des 1^{ère} année de CAP (certificat d'aptitude professionnelle) en 4^{ème} préparatoire et de 2^{ème} année en 3^{ème} année préparatoire. Aucune création de poste n'est envisagée pour accroître les capacités d'accueil des LEP, pour améliorer la qualité de l'enseignement, pour mettre en place les zones prioritaires. C'est pourquoi, durant la semaine du 25 novembre au 5 décembre, nous interviendrons auprès de l'administration et des élus, pour l'ouverture de négociations sur la rénovation des LEP.

Pour nous, la transformation de l'enseignement technique doit s'inscrire dans un tout cohérent, examinant les tenants et les aboutissants de la formation professionnelle. A ce propos, il est trop tôt pour que nous puissions porter un jugement sur les mesures gouvernementales, destinées aux jeunes de 16-18 ans, sortis de l'école. Mais d'ores et déjà, nous sommes prêts à y participer; nous estimons que l'Éducation nationale doit jouer un rôle déterminant, dans la formation professionnelle. Ces jeunes doivent être considérés comme des jeunes travailleurs en formation; à ce titre, ils doivent être rémunérés, obtenir une qualification monnayable, sanctionnée par tout ou partie d'un diplôme, et bénéficier évidemment, des droits syndicaux de tout travailleur.

... AU MANQUE DE MOYENS

Si nous ne voulons pas être confrontés, les années prochaines, au même flux de jeunes non qualifiés, des mesures énergiques doivent être prises, immédiatement, dès le budget 82. Les LEP refusent entre 40 000 et 60 000 élèves par an. Compte tenu de ce chiffre et de l'amélioration nécessaire des capacités d'accueil des LEP, nous estimons que le budget 82 doit amorcer la mise en place d'un plan prévoyant 100 000 places en LEP, donc construire 250 LEP et proposer 12 000 postes de profs. Cependant, les carences de l'enseignement technique sont telles que des mesures de type quantitatif ne suffisent pas: elles se couplent avec d'autres, d'ordre qualitatif: les effectifs des classes passant de 35 à 24, ceci entraînerait la création de 15 000 postes. Avec ces 27 000 postes, nous sommes encore loin du compte, puisqu'ils

ne permettraient pas, encore, l'alignement des horaires des profs du technique sur ceux des autres lycées. Ces horaires doivent descendre rapidement à 18 heures. Ces mesures sont coûteuses, nous savons qu'il faudra plusieurs années pour les mettre en application, il est donc nécessaire de les programmer tout de suite.

Ces quelques réflexions concernent l'amélioration des capacités d'accueil et d'enseignement des LEP; mais l'Éducation nationale, telle que nous l'a laissée le gouvernement de Giscard, stocke des milliers et des milliers de jeunes dans des classes-parking. Pour eux aussi, il convient d'agir immédiatement. La formation professionnelle devrait commencer à l'issue du CES mais, compte tenu de la situation, nous sommes pour le maintien du recrutement en LEP à 14 ans, et pour un CAP préparé en 4 ans. La première année d'étude serait une année préparatoire, la seconde une plaque tournante autour d'une famille de métiers, les deux dernières années de formation professionnelle à proprement parler. Les 100 000 élèves de section d'éducation spécialisée, (SES) ceux des classes pré-professionnelles de niveau (CPPN) et des classes préparatoires à l'apprentissage (CPA) auraient tout à fait leur place dans cette formation au CAP. Aujourd'hui, qu'advient-il de ces élèves? Accumulant échec scolaire sur rejet scolaire, ils sortent de l'école démunis de tout diplôme, réactionnels à toute forme d'enseignement; par la suite, même s'ils désirent entamer une formation permanente, ils traînent leurs handicaps comme des grelots. Outre ces problèmes de capacité d'accueil, d'effectifs, d'enseignement, une autre difficulté doit être maîtrisée dès à présent: le coût des études en LEP. C'est là que les études coûtent le plus, alors que la majorité des parents perçoivent des salaires bas. C'est pourquoi, nous revendiquons la gratuité de l'enseignement et une allocation d'étude pour tous les élèves de LEP, identique au salaire des apprentis.

Tout cela nécessite des choix politiques, ils ont été définis par le gouvernement, des moyens à dégager rapidement, ils restent à prendre.»

Propos recueillis par
Nathalie VILLOTIERS

POURQUOI LES PATRONS DU TEXTILE SOUTIENNENT MAUROY

Incroyable, mais... vrai : ce mercredi 4 novembre à Lille, les patrons du textile, soutenus par les cadres, manifestaient sous la banderole « *A Bruxelles pas d'abandon, Mauroy, tiens bon* ». Un soutien étonnant au gouvernement, qui participe à partir du 10 novembre, à la renégociation de l'accord multifibre (déterminant les quotas d'importation et d'exportation de textiles). Mais ce soutien montre un patronat mobilisé, prêt à utiliser les ambiguïtés de la politique actuelle.

Le sens de la manifestation des patrons était leur opposition aux importations de textiles du Tiers Monde, auxquelles ils attribuent la responsabilité des difficultés dans leur branche d'industrie. Ils souhaitent bien sûr qu'un « consensus » s'installe et que les travailleurs rejoignent leur croisade.

LES RAISONS D'UNE CONVERGENCE

Pierre Dreyfus, ministre de l'Industrie, ne dit pas autre chose, quand il déclare aux sénateurs que le gouvernement a la volonté de ramener les importations de 50% à 40% pour que les entreprises françaises entreprennent la « reconquête du marché intérieur ».

C'est donc un raisonnement identique qui fonde la convergence entre le gouvernement et le patronat. Mais c'est un raisonnement faux et mystificateur.

D'abord, les syndicalistes du textile lillois citent un certain nombre d'entreprises fermées récemment, et qui n'ont jamais subi la concurrence étrangère : Godde-Bedin, Deledicque, Wallairt...

Dans ces cas, il était simplement plus avantageux et rentable de placer ses capitaux dans d'autres créneaux. Ensuite, les patrons du textile sont largement à l'origine de ces importations.

Ce sont eux qui se sont installés dans les pays du Tiers Monde afin de produire à bon marché des articles auxquels la relative prospérité du marché des pays développés assurait des débouchés :

— les Willot s'installent en Centrafrique, DMC au Sénégal dans la zone franche, en Afrique du Sud, en Amérique latine (Salvador, Brésil... et autres régimes musclés), au Vietnam, etc...

Certains aussi sont passés maîtres dans la technique dite du « perfectionnement passif », illustrée encore récemment par Biderman. Dans une de ses usines du Nord, les ouvrières sont chargées de mettre des étiquettes « Made in England » sur des costumes roumains destinés à la Belgique.

D'autres se sont partiellement ou complètement reconvertis dans le négoce et

la vente par correspondance, de textiles étrangers en particulier (Trois Suisses, Redoute, etc...).

Par ailleurs, un grand nombre d'entreprises recourent, comme DMC, à des « filés » venant de Grèce, notamment pour réaliser des produits finis.

Ces importations de textiles sont le résultat d'une division internationale impérialiste du travail, qui ne profite pas aux peuples du Tiers Monde, mais qui par contre a apporté des profits juteux aux capitalistes du textile.

DIVISION IMPÉRIALISTE DU TRAVAIL

De récents articles parus dans *L'Humanité rouge* (NOS 1258 et 1261 notamment) ont montré la grave dépendance des pays du Tiers Monde par rapport aux métropoles impérialistes.

L'orientation de l'agriculture vers des cultures d'exportation (dont les cours sont fixés unilatéralement par les pays développés) a contribué à la ruine de nombreux paysans et au chômage massif dans ces pays. Ils ont constitué une main-d'œuvre bon marché pour les industries que les capitalistes des pays développés ont installées dans des zones franches industrielles qui produisent non pas pour le marché national — réduit par la pauvreté de la population — mais pour le marché des pays développés.

Les travailleurs du Tiers Monde n'ont souvent pas d'autre choix aujourd'hui que de travailler pour l'exportation, ou être réduits au chômage, non indemnisé, bien sûr.

Aujourd'hui, la stagnation, voire la régression du marché des pays développés (due à la crise économique) entraîne l'aggravation de la concurrence entre les produits fabriqués en métropole et ceux fabriqués dans le Tiers Monde.

Les intérêts des capitalistes en tant que dirigeants d'entreprises en métropole deviennent contradictoires avec leurs intérêts en tant que négociants. C'est ainsi qu'ils souhaitent d'une part éviter la sous-production

UNE MANIF' SPONTANÉE ?

Un syndicaliste de DMC-Loos nous a raconté par le menu les « secrets » de cette « mobilisation » :

« Le patronat avait affrété une quinzaine de bus — dont deux pour DMC. Il faut dire que la direction de DMC a lancé une grande politique "d'intégration" des cadres et de la maîtrise, par l'intermédiaire d'un Centre d'étude des entreprises (CEE). Il s'agit de renforcer les liens entre la direction et la maîtrise, et de "doubler" les structures de représentation du personnel. Cette politique est payante, car à la manifestation, sur 140 agents de maîtrise et 84 cadres, il y avait environ 90 personnes dans les deux bus de la direction, et les 3/4 des élus CGC, bien que la CGC ait refusé d'y participer en tant que telle. Elle trouvait les objectifs de cette manifestation "peu clairs". Il y a eu des pressions très fortes sur les récalcitrants, du type "coups de téléphones impératifs". Des contremaîtres déplacés et déclassés l'an dernier ont été contraints d'y participer. Ils en étaient honteux quand des contre-manifestants CGT les ont reconnus. Il y a quand même eu des résistances dans les services informatiques et commerciaux. »

Mais M. Hansart, l'organisateur de cette manifestation surprenante, rêvait tout haut quand il déclarait à *Fréquence-Nord* : « J'aurais souhaité que la CGT et nous manifestations main dans la main ». L'opération consensus n'a pas eu lieu : la CGT organisait une contre-manifestation devant l'hôtel de ville de Lille, tandis que la Fédération Hacutex-CFDT lui répondait par avance en organisant une journée de grève le 30 octobre.

Les patrons du textile manifestent...



chronique à leurs entreprises métropolitaines par certaines mesures protectionnistes. D'autre part, ils veulent diminuer les coûts de production du textile en métropole.

Les appels démagogiques à « produire français » sont un volet de leur politique.

Ils présentent le double avantage d'essayer d'une part de détourner les travailleurs français de la lutte contre les profits capitalistes en leur donnant une cible extérieure. Et, d'autre part, ils permettent, s'ils sont entendus, de limiter les dégâts en métropole.

ROMPRE AVEC L'IMPÉRIALISME...

Mais pas plus que les travailleurs de notre pays, les peuples et pays du Tiers Monde ne doivent faire les frais de la crise, car ils n'en sont pas les responsables.

Ainsi, il est inadmissible que les patrons du textile français (dont les intérêts sont en l'occurrence défendus actuellement par le

gouvernement) obtiennent une limitation unilatérale des importations des pays du Tiers Monde, puisque ce sont eux qui ont imposé à ces pays des industries qui ne répondent pas aux besoins de leur population.

Un gouvernement qui prétend instaurer de nouveaux rapports Nord-Sud, ne peut en tout cas imposer une telle limitation, sans offrir en contrepartie une aide importante au développement d'une industrie et d'une agriculture réellement indépendante dans ces pays. Aide prélevée sur les profits capitalistes.

... ET S'ATTAQUER AUX PROFITS

Toute la question est là : les responsables des licenciements, des fermetures, paieront-ils ? Ou bien faudra-t-il au contraire les aider à se restructurer ?

Non seulement le gouvernement est prêt à exiger la limitation unilatérale des importations, mais il est prêt à répondre dans d'au-

prises en fonction des efforts qu'elles sont sensées fournir en matière d'emplois et d'investissements.

M. Hansart, au nom des patrons du textile demande-t-il des facilités de crédits dans une conférence de presse ? M. Dreyfus lui répond le jour-même au Sénat, en parlant de desserrement du crédit, de prêts bonifiés.

Qui paiera ? Nous le voyons, les patrons du textile ont bien des raisons de soutenir la politique gouvernementale.

Nous partageons les craintes de la CGT quant elle affirme : « *Le futur plan textile ne doit pas se situer dans une perspective de marchés, mais dans le cadre de la satisfaction des besoins de la population française et des revendications des travailleurs (salaires, avancement de l'âge de la retraite à 55 ans pour les travaux pénibles du textile et pour les femmes, une réelle réduction du temps de travail, plein emploi, une autre manière de travailler et de vivre.)* »

« Or, ce n'est pas la ligne adoptée par les hauts fonctionnaires des ministères compétents, ceux de l'IDI et du Crédit national, chargés de régler les problèmes cruciaux. Ces derniers continuent à préparer les dossiers sans remettre en cause les idées reçues du temps de Giscard. »

Eh bien, pour que les choses aillent dans la bonne voie, il est clair que le seul espoir réside dans l'action des travailleurs, dans l'unité, pour s'attaquer aux profits.

Correspondant Nord

ABONNEMENT

1 mois (4n°) : 18F Soutien : 30F

3 mois (12n°) : 54F Soutien : 100F

6 mois (24n°) : 108F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

Pour toute correspondance écrire à :

PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 94220 Charenton
Téléphone : 16 (1) 893 87 16

AFFAIRE DE BROGLIE

La vérité est toujours à l'ombre

Le 24 décembre 1976, Jean de Broglie, prince, affairiste et politicien de droite, tombait sous les balles d'un tueur. Cinq jours plus tard, un autre prince, Poniatowski, alors ministre de l'Intérieur, déclarait, au mépris du secret de l'instruction, que « le coup de filet » était « complet » et que « l'enquête » avait « été remarquablement menée ». La chose était simple, limpide : un règlement de compte entre hommes d'affaire marrons... Mais la suite de l'histoire allait infirmer les déclarations du ministre de l'Intérieur ; de révélation en révélation, on allait apprendre que, dans cette affaire simple, le pouvoir giscardien n'avait pas les mains si propres que cela. Presque cinq années jour pour jour après le crime et les déclarations intempestives de Poniatowski, le procès de l'affaire de Broglie s'ouvre devant les Assises de Paris. Le procès d'une affaire non-élucidée, où les vrais mobiles et les vrais commanditaires restent toujours dans l'ombre.

Claude DHALLUIN

Quand, le 29 décembre 1976, cinq jours après l'exécution de de Broglie, le ministre de l'Intérieur Poniatowski déclarait, au cours d'une conférence de presse désormais célèbre : « Le coup de filet est complet. Toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de Jean de Broglie sont appréhendées après l'arrestation de Pierre de Varga. L'enquête a été remarquablement menée. Elle a demandé la coopération de plusieurs services de police, notamment de la Brigade criminelle et de la Brigade antigang, parfois contestée, mais à laquelle je rends hommage ». Quand donc, il faisait ces déclarations en présence de Jean Ducret, directeur de la Police judiciaire, et Pierre Ottavio, commissaire et chef de la Brigade criminelle, Poniatowski n'était pas sans savoir que derrière cette apparente limpidité, se cachait une réalité un tantinet plus tortueuse. Une réalité qui risquait d'impliquer le pouvoir giscardien dans ce scandale. En remontant dans le passé de Jean de Broglie, on découvre des faits qui éclairent ce meurtre sous un autre angle. Une réalité qui nous entraîne dans le monde quasi-parallèle de la haute finance et de la politique réunies. Un monde, ésotérique pour les non-initiés, où l'on retrouve pour l'affaire en question : une organisation occulte espagnole, l'Opus dei ; un scandale financier qui défraya la chronique espagnole en 1969, Matesa ; un certain nombre de cadavres... et l'ombre d'un illustre personnage qui régentait la France il n'y a pas si longtemps...

UN ESCROC AU SERVICE DU GISCARDISME

Outre de nombreuses affaires de haute voltige financière frisant l'escroquerie, —ou escroqueries pures et simples— du genre de celles qu'il traitait avec de Varga et de Ribemont, le prince de Broglie fut un de ceux qui, aux côtés de Giscard, Poniatowski et Marcellin, portèrent le mouvement des Républicains indépendants (RI) sur les Fonds baptismaux. Le député de Broglie est, à l'époque, plus particulièrement chargé des finances du parti. Pour ce faire, le prince es-magouilles en tous genres, va se mettre en campagne. C'est là qu'entrent en lice Matesa et l'Opus dei.

Matesa est une entreprise espagnole d'outillage textile ; elle exploite un brevet révolutionnaire de métier à tisser sans navette. Derrière cette façade respectable, se cache un gigantesque trafic de devises. Les subventions que lui accordent généreusement le gouvernement et certaines banques espagnoles, ne servent guère à l'entreprise proprement dite.

L'argent navigue, fait la navette, via différents paradis fiscaux, vers différentes prises de participation dans des sociétés étrangères ou, le cas échéant, quelques « caisses noires » de partis politiques de droite avec la bénédiction de l'Opus dei. Ainsi, les patrons de Matesa auraient versé 10000 dollars pour soutenir la campagne électorale de Richard Nixon à la présidence des États-Unis.

Tandis que de Broglie cherche des subsides pour son parti, Juan Vilà Reyes, patron officiel de Matesa, cherche lui, à trouver une couverture légale et financière pour élargir son trafic à la France. En 1967, de Broglie rencontre Vilà Reyes à Paris. De cette rencontre et de celles qui suivirent, naquit « toute une série de sociétés spécialisées au Luxembourg et en France : Sodetex, Eurantex, International Funds Distributo, Publi Finance SA, Société financière du Luxembourg. La Sodetex était la plaque tournante de ce réseau... » Avant que l'affaire ne se conclût, Giscard lui-même rencontre Vilà Reyes au cours d'une chasse en Espagne ; mais officiellement, on ne parlait plus de Matesa...

ATTENTION : ECLABOUSSURES !

Lorsque, en 1969, éclate le scandale Matesa, entraînant dans la chute un bon nombre d'officiels espagnols membres, ou liés, à l'Opus dei, de Broglie et ses complices chercheront à retirer leurs billes. Il ne fallait pas que le scandale franchisse les frontières de l'Espagne, éclaboussant la carrière politique prometteuse du futur président Giscard. Plusieurs des sociétés disparaîtront, ne laissant aucune trace comme si elles n'avaient jamais existé.

Le scandale de Matesa portait sur 700 millions de francs. Une somme de 5,2 millions de dollars (soit environ 25 millions de dollars) aurait abouti, via des banques suisses et la Banque internationale Luxembourg, à la Sodetex où elle prit plusieurs directions. Les poches de de Broglie en étant une certaine, et les caisses du parti giscardien une « éventuelle ». On n'a pas pour habitude de signer des reçus en ce qui concerne ce genre de « transaction ».

Apparemment, le scandale Matesa et l'obstination que mettaient les autorités espagnoles à récupérer l'argent versé à la Sodetex par Matesa fut à l'origine de l'élimination politique de Jean de Broglie. En effet, dès cette époque, le prince ne fut plus en odeur de sainteté chez les giscardiens. Une lente-dégringolade s'amorçait pour lui.

En 1973, quand il posa, comble de paradoxe, sa candidature à la présidence de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, Valéry Giscard d'Estaing, par une communication télépho-

nique, l'en dissuadera en termes peu amicaux.

En 1974, à l'heure où sa majesté Giscard montait sur le trône, de Broglie était déjà depuis quelques temps écarté de toute responsabilité au sein de l'appareil des Républicains indépendants. Et ce n'était pas par réaction morale devant les affaires de mœurs qui avaient mis en cause le prince. Mais ses nombreuses « indécrottes » dans le domaine de la Finance — que l'on avait tolérées par nécessité, faut bien vivre ! — et surtout l'affaire Matesa l'avaient rendu persona non grata auprès de certaines personnes craignant quelques éclaboussures intempestives. Une longue campagne de dénigrement à son égard suivra.

LE COMLOT...

En 1975, Jean de Broglie, qui n'en continue pas moins à œuvrer dans la haute finance, rencontre Patrick de Ribemont qui le mettra en relation avec Pierre de Varga. Le prince met, de lui-même, le pied dans le piège qui le conduira à sa perte.

En Espagne, l'affaire Matesa continue. Juan Vilà Reyes garde des cartes dans sa manche. Ce qui lui vaut, peut-être, d'être encore en vie aujourd'hui. Le scandale international, que l'on a pu limiter aux frontières de l'Espagne en 1969, il peut le faire éclater ; « mouillant » ainsi de Broglie qui ne manquera pas, alors, de faire des révélations gênantes. Les casseroles tintent déjà aux oreilles de certains.

A la même époque, le complot se met en place. De Broglie doit être éliminé physiquement. En juillet 1976, un mystérieux personnage contacte Guy Simoné, inspecteur principal au commissariat de la Défense. « "L'intermédiaire" en question "mandaté par de puissants personnages" lui avait proposé le meurtre du prince "comme une opération d'euthanasie qui arrangerait bien les choses" ».

Guy Simoné a un passé plus que chargé, mais cela ne l'a nullement empêché de grimper allègrement dans la hiérarchie policière. Il est vrai que lorsqu'on se charge des collages d'affiches entre autres, du fiston du ministre de l'Intérieur, les échelons sont doux à grimper (*) ... Il se met donc en campagne, et finit par dégotter après maintes recherches, une seconde gâchette du milieu, Gérard Frêche. Simoné recrutera son tueur par l'intermédiaire de Serge Tessède, un homme bien placé dans le milieu...

Albert Leyris, ami personnel de Simoné, gérant d'une boîte de nuit de Chaville « Le King », et indicateur à ses heures, informa discrètement un autre de ses amis policiers, l'inspecteur Roux, de ce qui se trame. Noyant le poisson dans une complexe affaire de trafic de bons du Trésor, il vise

ainsi à « faire porter le chapeau » à De Varga et de Ribemont, que Simoné connaissait aussi...

LA POLICE NE FAIT RIEN POUR EMPECHER LE CRIME

L'inspecteur Roux rédige un premier rapport. Puis un deuxième, le 24 septembre 1976, où il indique que de Broglie va être assassiné. « Il a été possible de savoir que les commanditaires (du trafic de faux bons du Trésor) étaient deux hommes de grand renom, l'un étant propriétaire de grands restaurants parisiens, l'autre exerçant une activité politique (...). En raison de l'importance des personnages cités et pour préserver la réussite de l'affaire, aucune vérification de nos fichiers n'a été entreprise. Il est à préciser qu'à la suite d'une indécrotte commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération "Bons du Trésor". Une note annexe révélait l'identité du restaurateur, Pierre de Varga, et de l'homme politique, Jean de Broglie ».

Les filatures policières, notamment par l'antigang, avaient commencé dès le 22 septembre. Les services de police étaient au courant dès le mois de septembre de ce qui se tramait à l'encontre de de Broglie... Et ce de la 10^e Brigade territoriale à l'IGS (police des polices) en passant par les Renseignements généraux et l'antigang. L'organigramme des services de police et leur fonctionnement sont tels qu'il paraît douteux que le ministre de l'Intérieur, Poniatowski lui-même, ne fut pas au courant. De plus, une bonne douzaine de policiers des différents services savaient que Guy Simoné était l'organisateur du meurtre. Pourtant, rien ne fut fait pour arrêter la machine. L'ordre fut même donné quelques temps avant le meurtre, de stopper les filatures. Il ne fait aucun doute que Simoné était « couvert », et chaudement, par des hommes de l'appareil d'Etat giscardien... jusqu'à quel niveau ? La question reste sans réponse...

Le 24 décembre, à 9H22, la carrière de haut vol de de Broglie s'achevait dans le sang, sur un trottoir, face au n°2 de la rue des Dardanelles, domicile de de Varga. Le complot, ingénieusement tissé, désignait même le présumé commanditaire.

En cinq jours, l'enquête était bouclée. La Brigade financière fit main basse sur le répertoire de de Varga et une partie s'envola malencontreusement en fumée ; justement celle où il consignait toutes ses relations. Un incident serait survenu à la machine à photocopier...

Le château du prince, à Broglie dans l'Eure, reçut une visite de

cambricoleurs mystérieux qui ne visitèrent que la célèbre bibliothèque de Mme de Staël, où le prince s'enfermait souvent, occupé à rédiger ou à consigner des documents. L'enquête des gendarmes locaux ne put préciser si certains objets ou documents avaient disparu... Bizarre autant qu'étrange.

LES MAINS SALES DU POUVOIR GISCARDIEN

Devant ces faits, le mobile « Reine Pédaque » avancé par Poniatowski impliquant De Varga, ne tient guère la route. Des affaires dont s'occupait de Broglie, seul l'imbroglio luxembourgo-espagnol paraît être une affaire suffisamment grosse et gênante pour justifier la mort d'un homme. En témoigne le nombre de morts qui jalonnent cette affaire. (Voir HR N°1203 - 26 avril au 27 mai 1980) De plus, Poniatowski affirmait que de Varga aurait fait assassiner de Broglie pour stopper le recouvrement d'une dette concernant le restaurant « La reine Pédaque ». Or, il a été prouvé que de Broglie mort, la dette continuait à courir... Alors ?

Aujourd'hui, dans le box des accusés, il n'y a que du menu fretin et un homme d'affaires véreux qui visiblement, sert de bouc émissaire. Les vrais coupables ne sont pas là. Il appartient à la Cour d'assises de Paris de lever le voile sur cette affaire, de faire éclater la vérité. En aura-t-elle les moyens ? En aura-t-elle la volonté... On parle de complément d'information, d'un éventuel témoignage de l'ex-président Giscard. L'enquête menée sous son règne a été tronquée, partielle... Après le 10 mai, le dossier de Broglie a suivi bon nombre d'autres dans les « autodafés » de la défaite...

Alors que nous réserve ce procès ? ... Un jugement pour la forme afin que l'affaire de Broglie devienne histoire ancienne ? Une façon comme une autre de s'en débarrasser. Ou bien, essaiera-t-on de faire la lumière, toute la lumière ? Un complément d'information paraît insuffisant pour cela. Il faudrait rouvrir l'enquête et aller jusqu'au bout. Il faudrait détruire les papiers qu'ont pratiqués ceux qui avaient intérêt à voir de Broglie disparaître afin que l'incendie ne les atteigne.

(*) Ladislav, le fils aîné de Michel Poniatowski, s'était présenté en 1973 sous l'étiquette des Républicains indépendants, aux élections législatives dans la septième circonscription des Hauts-de-Seine (Nanterre - Suresnes) où il fut battu. Le policier Simoné aurait alors collé des affiches pour Ladislav.

Source : « Un crime sous Giscard » de Jesus Ynfante, journaliste espagnol (Ed. Maspéro) En vente à la Librairie Les Herbes sauvages.

Au printemps 1978, alors que le monde commençait à prendre conscience de la détresse des «boat people» vietnamiens qui, à bord de fragiles embarcations, tentaient de gagner les différents pays riverains de la mer de Chine méridionale, d'autres réfugiés fuyaient vers le nord dans des proportions encore plus massives. Sur une période de quatre mois, environ 250000 Vietnamiens, hommes, femmes et enfants, à pied, en charrette ou à bicyclette, ont emprunté des cols montagneux et ont traversé des rivières dans l'espoir de trouver asile en Chine pays voisin. D'autres encore, qui vivaient plus près de la mer, se sont embarqués pour une périlleuse traversée le long des côtes du sud de la Chine et sont arrivés, démunis de tout, sauf de quelques maigres possessions, au port de Beihai, dans la province de Guangxi. La plupart de ces réfugiés, bien que de nationalité vietnamienne, étaient d'origine chinoise et venaient du nord du Vietnam.

L'arrivée soudaine d'un si grand nombre de personnes, dans une région où les ressources existantes suffisaient à peine aux besoins de la population locale, a posé aux autorités chinoises un problème d'une vaste ampleur, compliqué par l'urgence de la situation. Des centres d'accueil temporaires ont été créés. De la nourriture, des vêtements et des soins médicaux ont pu être fournis jusqu'à ce que, progressivement, en l'espace de quelques mois, la quasi-totalité des 250000 réfugiés aient été dirigés et installés sur quelques 150 fermes d'Etat, dans les provinces de Guangxi, Guangdong, Fujien et Yunnan.

Alors que la majorité de ces réfugiés venaient d'un milieu rural, et pouvaient, à terme et grâce à d'immenses efforts, se refaire une nouvelle vie à la campagne, des problèmes ont été posés par la présence d'environ 11000 pêcheurs et de leurs familles, arrivés dans le port de Beihai à bord de plus de 900 bateaux.

En raison de la détérioration

La Chine et le Vietnam? La Chine et l'aide humanitaire? Le témoignage ci-dessous est extrait de «Les réfugiés» — publication du haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Signé Chris-Carpenter, il donne un aperçu de l'attitude du gouvernement chinois à l'égard des réfugiés vietnamiens.

Insertion des «boat-people» en Chine

des conditions sanitaires et de l'approche de la saison des typhons, on a monté le long du port des abris de fortune pour ceux dont les embarcations n'étaient plus habitables. L'une des premières mesures entreprises a été d'effectuer des réparations sur les bateaux qui pouvaient être récupérés. En un laps de temps relativement court, 600 bateaux environ sont revenus opérationnels et ont constitué le plus précieux atout des réfugiés, puisqu'ils leur offraient un toit tout en leur permettant de pêcher et donc de subvenir à leurs besoins les plus immédiats.

A la demande des autorités chinoises, le HCR a débrouillé une aide d'urgence d'un montant de 5560000 dollars pour financer l'achat d'équipements pour la pêche, de bois pour la construction et le renflouage de bateaux de pêche, de matériaux de construction pour des logements, et d'équipement médical pour un nouvel hôpital de 100 lits construit par le Gouvernement chinois. Pour les réfugiés dont les bateaux ne pouvaient pas être renfloués, le HCR a accepté de financer la construction de 22 chalutiers, équipés d'installation radio et sonar et de stockage à froid, et d'une capacité allant de 30 à 185 tonnes.

Ces bateaux, qui opèrent actuellement dans le golfe du Tonkin, ont permis à près de mille chefs de famille de gagner leur vie et de subvenir aux besoins de leurs proches.

L'intégration à long terme de ces personnes nécessitait une planification plus poussée. Beihai n'avait ni la capacité de lo-

gement nécessaire pour absorber les réfugiés entassés le long des quais, ni les facilités portuaires suffisantes pour accueillir plusieurs centaines d'embarcations supplémentaires. A la suite de consultations avec le HCR les autorités chinoises ont opté pour un programme à grande échelle: construire un nouveau port de pêche pour les réfugiés, ainsi que des logements à Tien Jien, situé à sept kilomètres du centre de Beihai. Une fois les plans dessinés, les travaux ne tardèrent pas à commencer.

Les quelques 1500 réfugiés qui ne pouvaient pas vivre de la pêche ont pris une part active au projet de construction. Le nouveau port de pêche est géré comme une commune indépendante et populaire, responsable de la conservation et de la vente des prises, ainsi que de tous les services rattachés à l'activité portuaire. Une fois sa construction achevée, le port de Tien Jien verra décharger sur ses quais 4 millions de tonnes de poisson par an, soit plus de 14 tonnes par jour. Le poisson sera principalement écoulé sur Nanning, capitale de la province de Guangxi. La construction d'une jetée de 1400 mètres est déjà bien entamée; le bassin inférieur d'une largeur d'environ 175 mètres, est presque terminé, et a déjà été mis en service. Les dépenses nécessaires à la réalisation de ces projets sont entièrement assumées par les autorités chinoises.

Entre-temps, les premiers travaux de construction des logements ont été terminés. Ce complexe, qui comporte cinquante bâtiments de deux à cinq étages, abrite à présent 3500 personnes qui vivaient jusqu'alors dans des conditions extrêmement précaires.

La seconde phase des travaux permettra de loger décemment le reste de la population réfugiée, et s'achèvera fin 1981.

En attendant de voir augmenter le volume des produits de la pêche, des services d'assistance ont été mis en place. Les réfugiés sont organisés en trois brigades.

La première pêche en haute mer à bord des chalutiers de 30 à 150 tonnes, la deuxième opère le long des côtes, les pêcheurs se servant de leur embarcation personnelle, et la troisième est chargée de l'entretien des bateaux et de la réparation du matériel de pêche. Etant donné qu'une part importante du poisson ne peut être écoulée sur les marchés locaux, les autorités chinoises ont demandé au HCR de financer la construction de chambres froides. Ces installations, qui ont coûté 1650000 dollars, permettent de produire 15 tonnes de glace par jour, utilisée par les navires de pêche pour la conservation du poisson en mer. De plus, ces chambres frigorifiques permettront de congeler 15 tonnes de poisson par jour et d'en stocker jusqu'à 200 tonnes. L'eau proviendra, dans un premier temps, de puits profonds creusés sur le site du nouveau port, en attendant que celui-ci soit relié au système de distribution d'eau de Beihai.

Enfin, une somme d'un montant de 350000 dollars a servi à la construction d'un petit chantier naval pour l'entretien et la réparation des bateaux de pêche existants, ainsi que pour la construction de plus modestes embarcations. Ce chantier emploiera environ 170 réfugiés. A la fin de l'année 1981, la quasi-totalité des 3500 personnes qui représentent une force de travail potentielle sur l'ensemble de la population réfugiée seront employées dans le port de pêche et dans les activités annexes, pour un salaire annuel moyen équivalent à celui des autres travailleurs de la région, à savoir 800 à 1000 yuans.

Les efforts déployés par les autorités chinoises avec l'aide du HCR pour intégrer 11000 pêcheurs dans l'économie et la société chinoises ne représentent qu'un aspect des efforts infiniment plus importants du gouvernement chinois pour donner aux centaines de milliers de personnes réfugiées sur son territoire la possibilité de rebâtir leur vie.

CAMBODGE

Le vote des Nations Unies en 1981

Le 21 octobre 1981, la 36^{ème} Assemblée générale de l'ONU adoptait par 100 voix sur 156 une résolution présentée par une trentaine de pays (dont ceux de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique-ASEAN), demandant entre autres «le retrait de toutes les troupes étrangères» du Cambodge.

Ainsi, contrairement aux prédictions d'observateurs bien ou mal intentionnés, la question de l'occupation vietnamienne du Cambodge qui remonte maintenant à presque trois ans, n'est pas passée par la trappe des oubliettes.

Et même, en analysant de plus près le total des votes entre 1979 et 1981, on s'aperçoit que la cause d'un Cambodge indépendant a gagné des suffrages au sein de la communauté internationale.

En voici le détail :

en 1979, sur 153 pays membres de l'ONU, 91 votent pour la résolution condamnant l'occupation vietnamienne, 21 pays votent contre et 41 pays s'abstiennent ou ne participent pas au vote. En 1981, sur 156 pays, on a respectivement les chiffres de 100 pour, 24 contre et 32 abstentions ou absents.

—Une première constatation s'impose : en trois ans, le choix du «ni pour, ni contre» sur un sujet aussi épineux s'efface au profit d'une radicalisation des votes pour le Cambodge ou pour le Vietnam. En pourcentage, le taux d'abstentions (plus absents) passe de 26,79% en 1979 à 20,51% en 1981, soit une baisse de 6,28%.

—Deuxième constatation: en pourcentage, les partisans du pour et du contre gagnent chacun des points, mais les partisans du retrait vietna-

mien sont nettement en tête et gagnent davantage de voix que leurs adversaires. Cela donne : en 1979, 59,47% des voix pour le retrait; en 1981, 64,10%. Soit un gain de 4,63% des voix en faveur du Cambodge. Tandis que pour le Vietnam, on avait 13,72% des voix en 1979, et 15,38% en 1981, soit un gain de seulement 1,66% des voix.

—Troisième constatation: qui a changé son vote antérieur? Il y a d'abord plusieurs pays du Moyen-Orient (Bahrein, Koweït, Qatar, Emirats arabes unis) qui s'abstenaient en 1979 et qui ont voté pour la résolution en 1981. Sans aucun doute, la tournée de Madame Ieng Thirith, membre du gouvernement du Kampuchea démocratique, dans cette région explique ce changement.

Mais il y a aussi quelques pays, nouveaux venus à

l'ONU, tous du Tiers Monde, qui ont voté la résolution. Le cas typique et le plus exemplaire en ce sens, est celui du Zimbabwe, qui affrontait hier, les armées à la main, l'impérialisme occidental et le système d'apartheid et qui aujourd'hui maintient le cap de l'indépendance contre les deux superpuissances, de l'Est comme de l'Ouest.

En faveur du Vietnam, on notera le changement de vote du Tchad, qui avait voté pour la résolution en 79. Ici, l'entrée des troupes lybiennes dans ce pays n'est sans doute pas étrangère à ce revirement. On note aussi les votes en faveur du Vietnam par le Congo, la Lybie, les Seychelles et la Syrie; tous s'abstenant ou étaient absents en 79. Une évolution à suivre...

Claude LIRIA

PROLETARIAT

- LE XXVI^e CONGRES DU PCUS
- CHINE : PROBLEMES ECONOMIQUES DU SOCIALISME



SOCIAL-DEMOCRATIE
A LA FRANÇAISE

REVUE DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

juillet 1981 - N°22

12,00*

Prix au numéro : 12,00 francs (plus port : 2,50 francs)
Passez vos commandes à PRESSE D'AUJOURD'HUI
BP 70 - 94220 Charenton
Réglement à l'ordre de PRESSE D'AUJOURD'HUI



■ Quelles ont été pour les populations rurales, les conséquences de la destruction de l'agriculture vivrière par la colonisation française?

Quand on parle d'agriculture, il faut toujours faire la différence entre agriculture vivrière et agriculture commerciale. Dans la première, la colonisation n'a introduit aucun progrès technique; elle se fait toujours à la houe. Seule l'agriculture d'exportation a bénéficié d'améliorations et d'investissements. C'est ainsi que l'agriculture s'est transformée aux dépens de l'agriculture vivrière.

Plus qu'une volonté délibérée de destruction de l'agriculture, il y a eu surtout, avec la colonisation, une volonté d'exploitation de la paysannerie. Avant la colonisation, il existait surtout une agriculture d'auto-subsistance (encore qu'il y ait eu déjà dans certaines régions, des paysannes exploitées par les aristocraties locales).

Or, pour le système capitaliste, tous les moyens de production doivent être mis au service du marché, donc du profit.

A mesure que la colonisation rend les terres africaines accessibles au marché, ces terres ne doivent plus être employées par les paysans à leur usage exclusif. Les paysans ne sont tolérés sur leurs terres que dans la mesure où, directement ou indirectement, ils les exploitent au profit du capitalisme.

■ Que voulez-vous dire par "directement ou indirectement" au service du capitalisme?

"Directement", c'est-à-dire en cultivant des produits d'exportation comme le café, le cacao, le coton. "Indirectement" en produisant sur ces terres pendant la saison agricole leur propre nourriture et se vendre comme salarié bon marché le reste du temps.

■ Comment la colonisation a-t-elle obligé le paysan à entrer dans ce circuit?

Plusieurs moyens ont été mis en œuvre: l'impôt en nature et l'impôt en argent. Mais il y a eu surtout la concurrence entre le secteur salarial (industriel) et l'agriculture vivrière: l'existence du secteur salarial industriel qui, contrairement à l'agriculture vivrière, a l'avantage d'être un secteur à très haute productivité, attire les paysans dans la mesure où leur force de travail y est comparativement mieux rémunérée.

Par contre, l'agriculture vivrière en système capitaliste ne peut jamais être un secteur hautement rémunéré. Car, Marx le dit clairement, c'est la valeur des moyens de subsistance qui est à la base du profit: plus la valeur de la subsistance est basse et plus la plus-value absolue est élevée. Le profit étant la différence entre la valeur de ce que consomme l'ouvrier pendant la journée de travail et la valeur de ce qu'il produit pendant le même temps. C'est pourquoi aussi l'exploitation du salarié industriel entraîne celle du paysan. Quand, comme en Afrique, les travailleurs salariés sont aussi des paysans, ils sont exploités par les deux bouts. Le corollaire de cette politique, c'est donc qu'on ne peut pas introduire des moyens capitalistes de production dans l'agriculture vivrière: dès que le paysan africain doit acheter du matériel pour investir, il doit pouvoir aussi vendre sa production pour payer ce matériel. Mais étant donné que le niveau de productivité vivrière reste encore très bas, son produit est trop cher et il se trouve presque immédiatement en situation de banqueroute. Il est en banqueroute parce qu'il est en concurrence avec les produits agricoles vivriers importés et qui, eux, sont produits par des agricultures à très haute productivité ou subventionnées.

On comprend pourquoi c'est seulement dans l'agriculture d'exportation qu'on a introduit des semences sélectionnées, des méthodes de culture avec utilisation de matériel, d'engrais, de

Le nouveau gouvernement français vient de faire voter plusieurs lois visant à réglementer l'immigration. A plusieurs reprises dans notre journal, nous avons expliqué notre opposition à ces lois et nous avons également donné le point de vue critique de nombreuses organisations antiracistes ou d'immigrés sur la politique gouvernementale en la matière.

Mais notre soutien aux travailleurs immigrés, s'il est motivé par un souci de justice et d'antiracisme, plonge aussi ses racines dans le combat anti-impérialiste.

En quoi l'émigration, en quoi l'exode rural qui chasse les paysans africains de leurs terres, est-il un pur produit de l'impérialisme, à l'époque coloniale et néo-coloniale? Comprendre ce problème est important pour combattre les tendances au chauvinisme dans le mouvement ouvrier français, et pour critiquer la politique gouvernementale qui prétend régler par simple décret un phénomène qui est fondamentalement le produit du système impérialiste.

C'est pourquoi nous avons demandé à Claude Meillassoux, chercheur au CNRS, spécialisé en sciences humaines, et qui a mené plusieurs enquêtes en Afrique au sud du Sahara, de nous expliquer pourquoi l'exode rural, pourquoi l'émigration dans les anciennes colonies françaises d'Afrique occidentale.

Comme on le lira, son analyse — qui demandera un certain effort d'attention du lecteur — entend utiliser la théorie marxiste. Cet effort d'application de la théorie marxiste à la situation concrète de l'Afrique est d'autant plus intéressant qu'il défie cette thèse véhiculée en occident selon laquelle le marxisme ne permettrait pas de comprendre, ni à plus forte raison de transformer la réalité africaine.

Claude LIRIA

Aux sources de l'émigration africaine

Interview de Claude Meillassoux, chercheur au CNRS

pesticides etc... mais pas dans l'agriculture de subsistance.

La conséquence, bien sûr, c'est que l'agriculture vivrière, faute de pouvoir se rénover, privée d'une partie de sa main d'œuvre en exil, a déperissé. La productivité dans l'agriculture vivrière étant de plus en plus basse, faute de progrès, les travailleurs ont de plus en plus intérêt à appliquer leur force de travail ailleurs, plutôt qu'à la production du mil.

■ C'est une des raisons de l'exode rural?

Les paysans sont des gens qui réfléchissent. Quand ils doivent passer un certain nombre d'heures de travail pour produire 1kg de mil, alors que le même temps

de travail en usine (même en ajoutant les frais de voyage etc...) leur rapporterait de quoi en acheter 5 kg, ils se rendent bien compte qu'ils doivent appliquer leur force de travail là où la productivité est la plus élevée. Donc ils vont dans les villes pour y chercher de préférence des emplois industriels où, même surexploités, ils gagnent davantage que sur la terre.

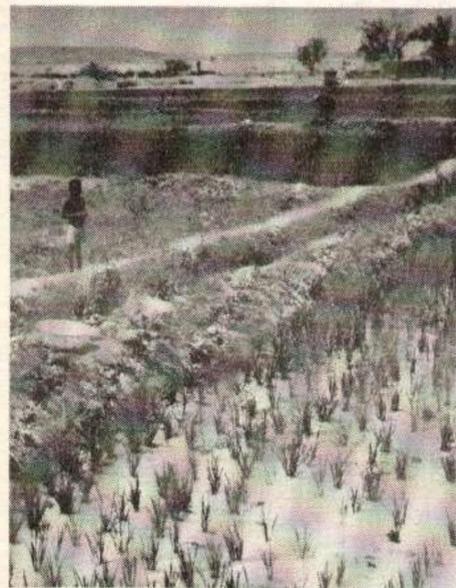
Cet exode est la conséquence majeure de ce que vous appelez «la destruction de l'agriculture».

■ Il semblerait que, depuis quelques temps, la Banque mondiale viserait à promouvoir les cultures vivrières dans le tiers-monde. Si j'ai bien compris,

vous pensez que c'est fondamentalement contradictoire avec le système capitaliste?

Non, pas exactement. Il est bien évident qu'à partir d'un certain moment, les cultures vivrières ayant été négligées pour des raisons de profit, elles menacent de disparaître; le capitalisme se rend compte qu'il doit changer de cap.

Les travailleurs après tout, ont besoin de carburant, d'énergie, c'est-à-dire de manger. Donc, pour pouvoir maintenir le bénéfice tiré de ce système par lequel les travailleurs produisent eux-mêmes leur force de travail et peuvent la vendre meilleur marché, il faut restaurer les cultures vivrières.



— Difficile implantation d'une rizière au Niger.
— Bidonville et buildings à Abidjan (Côte-d'Ivoire)
— Villageois de Côte-d'Ivoire.
— Artisans pêcheurs en Côte-d'Ivoire.



C'est là qu'on voit que le paysan est toujours coincé dans ce système: si on lui fait faire des cultures vivrières, si on le conduit à cultiver lui-même sa propre subsistance, on l'aide à s'auto-exploiter; par contre, s'il abandonne la terre, il n'a plus de sécurité. En effet, il n'est pas pris en charge par le capitalisme, comme les travailleurs le sont dans les sociétés industrielles avancées. Pour épargner au capitalisme de le prendre en charge, la Banque mondiale le refoule dans son agriculture de subsistance, qui lui permet d'assurer lui-même sa propre survie et la reproduction de son espèce.

En quittant l'agriculture vivrière pour aller dans les villes, les travailleurs cherchent à échapper à cette auto-exploitation qui en fait des travailleurs bien plus mal payés que les travailleurs industriels moyens.

Or, par sa politique, la Banque mondiale veut empêcher ce mouvement vers les villes. C'est d'ailleurs une politique qu'on a vue se développer historiquement sous différentes formes, parfois par les soi-disant «réformes agraires».

Pour le capitalisme, la réforme agraire, c'est aussi un moyen de maintenir les travailleurs sur la terre pour qu'ils ne tombent pas à sa charge, quand ils sont en chômage, quand ils sont malades, et plus généralement pendant les périodes où ils sont improductifs, parce que trop jeunes ou trop vieux.

■ Alors c'est contradictoire avec la thèse marxiste selon laquelle le capitalisme engendre forcément l'exode rural?

Mais le capitalisme est un processus de développement contradictoire! Le capitalisme met les travailleurs dans des conditions telles que le travail de la terre n'étant pas rémunérateur, ils souhaitent partir, mais il prend des mesures pour essayer de les y maintenir tout le temps que ça lui est profitable. Le capitalisme ne cherche pas à attirer les paysans dans les villes au-delà de ses

besoins en main-d'œuvre, mais il crée les conditions qui chassent sans discrimination les paysans vers les villes.

L'exode massif crée un problème social qui est la multiplication des bidonvilles, des «favelles» abritant une population considérée comme socialement dangereuse.

D'où la réaction de renvoyer les chômeurs d'origine rurale à la terre et de les y maintenir pour qu'ils fabriquent de la force de travail bon marché, partout où cela est possible.

Le capitalisme crée les conditions de l'exode rural en même temps qu'il essaye de le contenir. C'est une contradiction propre à ce système, parce qu'il n'est pas un système planifié, pensé, et qui par conséquent opère ses transformations économiques dans les pires conditions sociales.

■ Qu'est devenu le secteur artisanal traditionnel et pourquoi?

Pour l'artisanat, c'est un peu le même phénomène que pour l'agriculture.

La plupart du temps, la productivité artisanale est extrêmement faible. Et elle est concurrencée par la production industrielle. On propose aux paysans des articles qui rendent les mêmes services que les articles artisanaux, mais qui demandent beaucoup moins d'heures de travail. Une fois de plus, les paysans-artistes ont le choix entre: ou bien fabriquer eux-mêmes des articles d'usage courant en y passant beaucoup de temps, ou bien travailler à l'extérieur pour gagner l'argent qui leur permettra d'acheter des articles de fabrication industrielle moins chers.

Alors on peut se poser la question: si il est si avantageux de travailler dans le secteur industriel, pourquoi est-ce que les paysans n'y vont pas tous? Ils n'y vont pas tous, d'abord parce que le secteur industriel n'est pas capable de les absorber tous, et puis tout le monde n'est pas non plus capable de se pré-

senter sur le marché industriel. Mais il y a surtout le fait que le secteur industriel considère toujours les travailleurs issus du monde rural comme des travailleurs temporaires, qui n'ont besoin que d'un salaire d'appoint.

Le capitalisme a considéré pendant très longtemps ces travailleurs-là comme n'ayant pas des besoins semblables à ceux des travailleurs urbanisés, puisqu'ils ont encore la terre. Donc le salaire de ces travailleurs issus du monde rural est toujours inférieur à celui des travailleurs industriels intégrés.

Par les conditions mêmes de leur emploi, ces travailleurs issus du monde rural sont obligés de conserver leurs liens avec le secteur rural comme base de repli et comme lieu de leur sécurité sociale.

■ Où sont allés les paysans qui quittaient leurs terres?

Précisons d'abord que pour la majorité, l'émigration est tournante: on passe alternativement quelques années dans les villes ou en Europe, puis quelques mois au village, et ainsi de suite.

Ceci dit, il y a plusieurs formes d'émigration.

La première est une émigration qui se fait d'un milieu rural vers un autre milieu rural. En effet, on constate un développement inégal des régions d'Afrique: certaines sont mal situées du point de vue de l'évacuation des produits ou peu propices à la culture des produits d'exportation. Ces régions sont donc placées dans la situation d'exporter leurs travailleurs vers d'autres régions rurales qui sont, elles, mieux placées. C'est une émigration qui date de fort longtemps. Le cas typique, c'est ce qu'on appelait les «navétanes» qui, du Mali actuel allaient vers le Sénégal, pour y cultiver l'arachide pendant la saison. Les décalages climatiques permettaient aux paysans de cultiver leurs propres terres, puis de partir faire la «saison de l'arachide».

La deuxième forme d'émigration, c'est l'exode vers les villes

africaines. Le paysan vient de préférence chercher un emploi industriel ou para-industriel.

■ Mais quand il ne trouve pas de travail dans l'industrie, qu'est-ce qu'il fait?

Il faut préciser que, dans les villes africaines, se crée aussi un secteur qu'on appelle «informel» ou «non-structuré» situé entre l'artisanat et l'industrie. Il est composé de gens qui s'emploient eux-mêmes ou qui emploient des apprentis non rémunérés ou des travailleurs au pair. Ce secteur alimente le secteur capitaliste de deux manières: d'une part, il fournit des produits de consommation bon marché aux travailleurs du secteur industriel. Ce qui permet à ce secteur de réduire ses salaires d'autant. D'autre part, il produit par la sous-traitance des marchandises qui sont achetées à bas prix par le secteur industriel. L'industrie qui profite de ce système de sous-traitance est bien sûr le plus souvent une industrie à capitaux européens.

Enfin une autre raison, probablement majeure de l'exode vers les villes, c'est qu'elles sont le lieu du gaspillage des classes riches. La disparité des revenus est telle qu'une proportion considérable d'individus trouve à vivre des ordures des nantis. Ces images où l'on voit des familles vivant sur les décharges publiques révèlent bien que ces déchets sont aussi un attrait de la ville. C'est en ville aussi que l'on peut mendier et chaparder, obtenir des petits boulots, en bref essayer d'attirer vers soi quelques miettes du festin des riches.

■ Il y a une troisième forme d'émigration, celle vers les pays occidentaux comme la France. Pourquoi le travailleur africain vient-il en France?

Le secteur industriel français (ou européen) est plus développé, la productivité y est plus forte que dans la plupart des industries des pays africains, surtout dans les ex-colonies françaises qui sont encore plus sous-dé-

veloppées que n'importe quelles autres ex-colonies. Les émigrés sont donc susceptibles d'avoir des salaires plus élevés que dans leur pays, même si le voyage est coûteux et bien qu'ils doivent rester au chômage assez longtemps avant de trouver un emploi.

L'exode vers les centres industriels est inhérent au capitalisme.

Et là encore, il faut répéter que les travailleurs africains sont considérés, jusque sur le marché français, comme n'étant pas des travailleurs à part entière. Le fait qu'ils viennent d'un secteur rural pèse sur eux et permet au capitalisme de considérer qu'ils n'ont pas les mêmes besoins que les travailleurs français. Et leur salaire est, dans les faits, nettement inférieur.

Ils sont regroupés dans des secteurs où les salaires sont plus bas. Ils sont voués à l'instabilité par toutes sortes de mesures administratives, privées, par des brimades, etc... Et surtout, la part de salaires indirects, c'est-à-dire toutes les prestations sociales, est inférieure à celle que touchent les travailleurs français. Le travailleur émigré ne touche des prestations sociales françaises, que ce qu'il toucherait s'il était employé dans son propre pays, c'est-à-dire parfois rien ou presque. La différence est versée au Fond d'action sociale et à la Sécurité sociale française. Il a été calculé que la Sécurité sociale a récupéré ainsi deux milliards de nouveaux francs en 1980 sur ces prestations qui ne sont pas versées aux travailleurs immigrés!

Ainsi le travail émigré est une source de profits colossale. (A ce sujet, lire le livre de Claude Meillassoux, «Femmes-greniers et capitaux» aux Ed. Maspéro — NDLR).

Note de HR: dans une prochaine édition, nous publierons la fin de cette interview qui porte sur un problème crucial que rencontrent de nombreux pays du Tiers Monde, y compris un pays socialiste comme la Chine, celui du «boom démographique».

SUD-COULEUR MONTPELLIER

Au coeur d'une lutte pour l'emploi

Il y avait encore sept emplois à sauver à l'entreprise Sud-couleur, c'est pourquoi le syndicat CGT et les travailleurs ont décidé la grève le 21 octobre, puis l'occupation des locaux le 26 octobre, seules actions capables de faire reculer la direction sur ces 7 licenciements. La majorité de la production soutient et participe à l'occupation. La direction avec l'aide de quelques agents de maîtrise, essaiera par deux fois, de rentrer en force dans le labo, en vain. Alors, elle change de tactique et négocie; 11 heures quinze en tout de négociations en présence du syndicat d'entreprise, de l'Union locale CGT, et en partie en présence du directeur départemental de l'Inspection du Travail. Et comme le dit le secrétaire de l'Union locale sud de Montpellier, au cours de la Conférence de presse du 6 novembre 81: «On constate la volonté du patron de ne céder sur rien. Une négociation doit toujours aboutir à un compromis acceptable pour les deux parties, mais là rien, nous avons dit, dès la deuxième réunion du vendredi 30 octobre, en soirée, que nous pensions qu'il voulait "couler la boîte", nous avons raison». En effet, le 5 novembre, l'entreprise Sud-couleur est en liquidation judiciaire pour cessation de paiement, autrement dit, elle dépose le bilan. Déjà avant la grève, des bruits couraient comme quoi la direction voulait fermer l'usine en décembre... En fait, la grève n'a fait que précipiter les choses de un mois ou deux, les patrons ferment parce qu'ils veulent fermer. Cela n'est qu'une nouvelle tactique. L'Union locale CGT déclare à ce propos: «Maintenant et c'est déjà bien engagé, les patrons mettent en avant pour se justifier, que c'est à cause de la CGT et des travailleurs qui se battent pour sauver l'emploi, de ceux qui veulent rester à Sud-couleur, que l'entreprise serait contrainte au dépôt de bilan. C'est une grossière argumentation. A qui fera-t-on croire qu'une entreprise coule pour dix jours de grève? Ça n'est pas sérieux, c'est une attitude provocatrice, défensive. Nous nous plaçons, nous, la CGT, au contraire en situation offensive, farouchement offensive. Nous disons que c'est grâce à l'action des travailleurs avec la CGT que le patron a été obligé de se découvrir (...) Avec les travailleurs, l'Union locale CGT Montpellier-sud condamne très fermement cette manœuvre des "Labos associés"».

Dans cette affaire, les Labos associés qui emploient plusieurs centaines de travailleurs pouvaient soit sauver 7 emplois, soit fermer la boîte et envoyer au chômage 180 personnes. Ils n'ont pas hésité: ils déposent le bilan. Et ça ne tombe pas du ciel; il est probable qu'au moment du rachat en 79, il s'agissait de s'approprier la clientèle de Sud-couleur, surtout pas la laisser à un concurrent. Par la suite, il s'agissait d'intégrer l'unité de Saint Jean dans le groupe au niveau national avec à la clé, 54 licenciements. Actuellement ils déposent le bilan. N'est-ce pas parce que la majorité de la clientèle leur est acquise et orientée vers d'autres laboratoires, ou bien parce qu'ils veulent se débarrasser d'une unité trop remuante, quitte à racheter par personne interposée, en mettant des conditions de licenciements?

En attendant le syndic pour jeudi 12 novembre, l'occupation continue: «Les travailleurs de Sud-couleur ne sont pas résignés au contraire. Ils sont renforcés dans leur détermination face à un patronat qui n'a décidément rien compris, qui s'accroche désespérément à ses privilèges» déclare l'Union locale CGT.

Plus que jamais à Sud-couleur, il s'agit de sauver l'emploi. A présent les pouvoirs publics locaux et nationaux peuvent beaucoup, il faut qu'ils prennent leurs responsabilités.

Correspondante MONTPELLIER

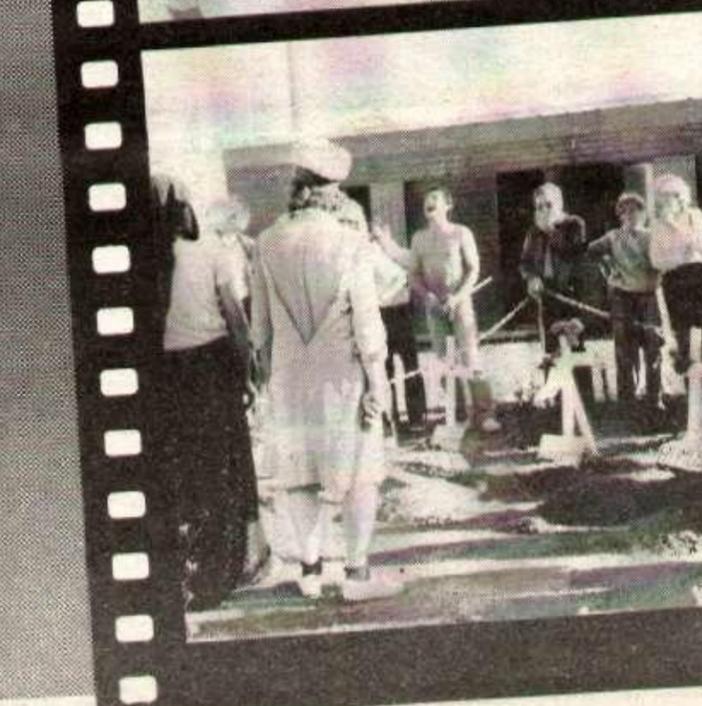
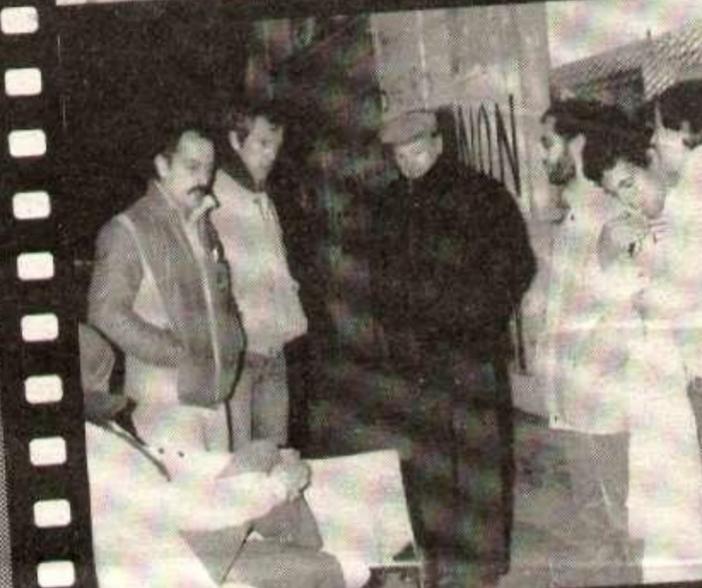
Jeudi 29 à 2 heures du matin, un commando de la direction est venu s'attaquer aux grévistes qui occupent le laboratoire. Il a été mis en échec par les grévistes chargés de la surveillance qui ont neutralisé un des membres du commando.

Il s'agit de M. Soto (voir photos) cadre de l'entreprise et membre de FO.

Les travailleurs ont aussitôt alerté la gendarmerie afin de remettre cet individu entre les mains des autorités qui l'ont embarqué.

Les maires de St-Jean-de-Vedas et de Fabrègues, informés par les grévistes étaient aussitôt venus apporter leur concours et leur soutien.

(Photos de haut en bas): - le cadre FO neutralisé, - et entouré, - Les maires de Fabrègues et de St-Jean-de-Vedas sont sur les lieux pour remettre le cadre FO à la police, - Le 1^{er} novembre cérémonie (symbolique) d'enterrement des patrons.



imprimé et édité par Presse d'Aujourd'hui